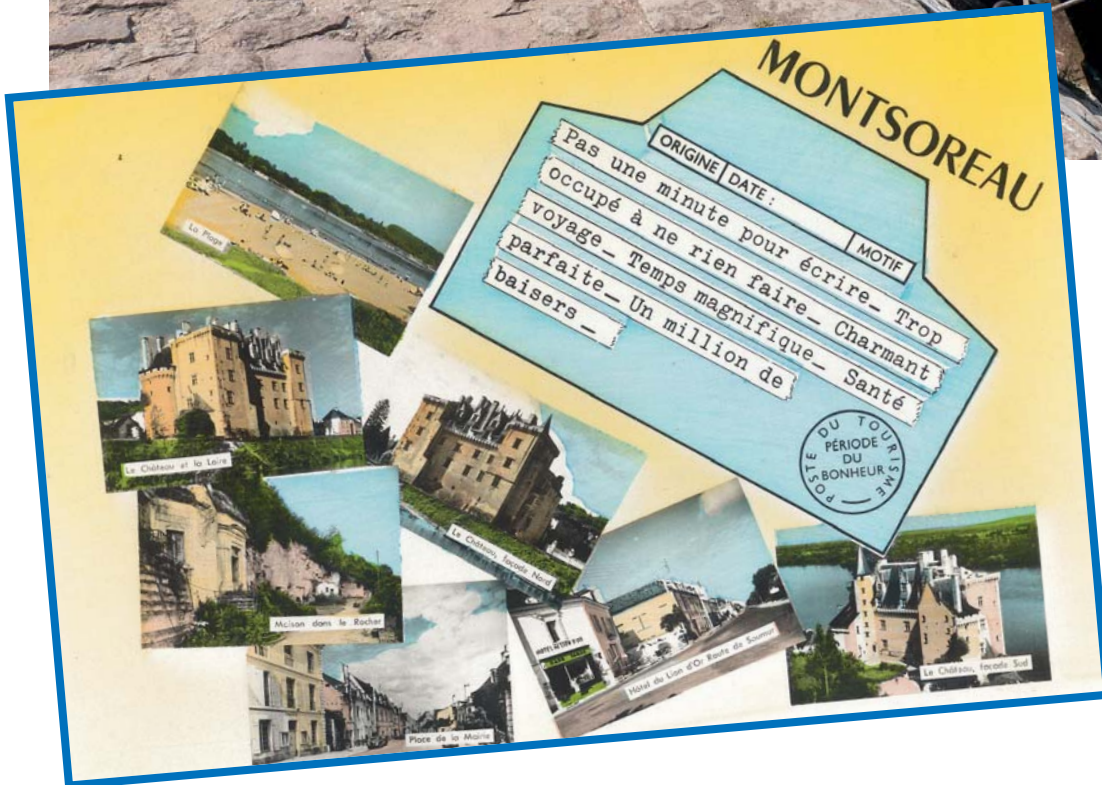


Montsoreau

Bulletin Municipal MONTSOUREAU



Petites Cités
de Caractère



2018

Mairie - 24, place des Diligences - 49730 Montsoreau

Tél. : 02 41 51 70 15 - Fax : 02 41 51 75 66

Mail : mairie@ville-montsoreau.fr - Site : www.ville-montsoreau.fr



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Montsoreau,
partie de
Val de Loire entre
Saumur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2000







Une équipe municipale à votre service

UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN POUR VOUS MONTSORÉLIENS

ZOOM SUR...

Le mot du Maire

Chers Montsoréliennes et Montsoréliens,
L'année 2017 a vu la confirmation de Montsoreau au sein de la prestigieuse association des Plus Beaux Villages de France pour les cinq prochaines années.

Ce label, ajouté à ceux des Petites Cités de Caractère et des Villages Fleuris contribue à notre renommée et à l'animation touristique de notre village. C'est grâce à cela que nous pouvons compter sur autant de commerces et services qui nous rendent la vie plus agréable tout au long de l'année. De nombreux emplois permanents ou saisonniers sont ainsi créés ou maintenus.

L'action soutenue des différentes municipalités depuis de nombreuses années a permis d'obtenir et de conforter ces labels que beaucoup nous envient. Soulignons aussi les efforts des associations comme Sauvegarde de Montsoreau et les Herbillieux qui ont contribué sans relâche à l'entretien des espaces publics et au fleurissement du village. Qu'ils en soient remerciés.

Ces actions sont confortées chaque année par deux matinées citoyennes que nous avons initiées en 2008. Merci aussi à tous ceux qui se joignent à nous à cette occasion. Il serait bien que tous ceux qui le peuvent puissent nous retrouver lors de ces moments conviviaux si utiles à notre Collectivité.

Avec la baisse des dotations de l'État et l'interdiction de l'usage des herbicides, il est indispensable que les citoyens

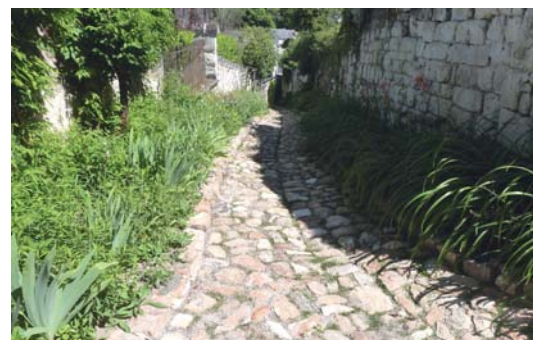
s'impliquent dans l'entretien de leur environnement proche : balayage de leur trottoir, arrachage de l'herbe aux alentours de leur habitat, fleurissement...

Ces labels, nous les devons aussi à la préservation de notre patrimoine bâti et paysager. Pour cela, votre commune s'est dotée d'un règlement d'urbanisme protecteur : la Z.P.P.A.U.P. (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) qui sera transformée en A.V.A.P. (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) en 2018. Ce règlement qui impose une autorisation préalable soumise à avis de l'Architecte des Bâtiments de France pour tous travaux effectués sur votre propriété (remplacement ou peinture des huisseries, toitures, portails, clôtures, maçonnerie etc...) peut parfois vous sembler tâillon et fastidieux. Sachez que c'est grâce à cela que nous pouvons hausser la qualité de notre patrimoine qui nous vaut d'être reconnu parmi tous ces magnifiques villages classés.

La soirée que j'ai tenu à organiser le 14 décembre pour remercier les bénévoles qui ont participé à l'animation du village a réuni une cinquantaine de personnes. Cela montre que le bénévolat est bien vivant à Montsoreau. Merci de continuer à vous mobiliser pour votre village.

Il me reste à vous souhaiter ainsi qu'à vos familles une bonne et heureuse année 2018.

Le Maire, Gérard PERSIN



Les travaux pour améliorer votre quotidien

Les enfants de l'école profitent depuis la rentrée d'une cour entièrement refaite. La ruelle des Perreyeurs, la rue de la Maumènière ont été entièrement regoudronnées. Les travaux sont en cours dans la rue de l'église afin de réaliser une liaison douce entre le parking de l'Arceau et l'Office de Tourisme, installé dans la Maison du Parc.

Page 2



Manifestations 2017

Les animations furent nombreuses en 2017 faisant rayonner Montsoreau, toujours plus. D'intenses moments de convivialité ont pu être créés entre Montsoréliens, mais aussi avec nos communes voisines afin de commémorer le centenaire du pont de Montsoreau.

Page 5

Urbanisme, Travaux, Accessibilité, Sécurité, Services techniques

Le patrimoine communal a connu quelques opérations d'entretien ou d'aménagement dans le courant de l'année 2017.

École de Montsoreau

Alors que les élèves profitaient de leurs grandes vacances, l'entreprise ACTS a refait les deux cours de l'école. Le revêtement de sol d'une des classes a également été remplacé.



Église Saint-Pierre-de-Rest

La cloche de l'église, éteinte depuis plusieurs mois a été mise en sécurité par l'installation d'un système linéaire. Cette nouvelle technologie de motorisation linéaire pour cloche permet de sonner une cloche à la volée par induction, grâce à la force électromagnétique. Il n'y a plus de lien mécanique avec le moteur, (plus de chaîne, ni courroie). La cloche se balance alors à son propre rythme, sans être accélérée comme avec un moteur rotatif. De plus, le contrôle électronique du balancement gère la sonnerie en volée, afin de limiter son amplitude et permet alors de diminuer les efforts sur le clocher. Les circuits ont également été protégés par l'installation d'un parafoudre.

Mairie

Une archiviste a été recrutée pendant 4 mois pour assurer l'archivage des documents de la commune. Le Conseil municipal en a profité pour restaurer la salle des archives, afin d'assurer les meilleures conditions de conservation des documents : isolation des murs, peinture, porte coupe-feu, rénovation électrique. De plus, un règlement de consultation des archives a été rédigé.

Accessibilité des bâtiments

Des aménagements intérieurs ont été réalisés dans l'église afin de la rendre accessible aux personnes porteuses de handicap. Les aménagements extérieurs seront réalisés dans les prochaines années. Les registres publics d'accessibilité ont été rédigés pour chacun des établissements recevant du public de la Commune. Ils sont accessibles sur le site internet de Montsoreau.

Effacement de réseaux

En 2017, le Syndicat intercommunal des énergies du Maine-et-Loire a supervisé et participé financièrement à l'effacement des réseaux de la rue des Mazières, de l'allée Émile Joulain et réalisé une extension des réseaux ruelle des Perreyeurs. En 2018, dès le mois de janvier, la rue des Moulins sera à son tour traitée pour que disparaissent les poteaux électriques et téléphoniques. Ainsi, de ce côté de la Loire, tous les réseaux seront enfouis. Une étude sera menée dès 2018 pour envisager l'effacement des réseaux de l'Île au Than.



Dépenses de cette commission - 2017

Dépenses de fonctionnement	41 376,89 €* soit 6,82 % du budget de fonctionnement
Dépenses d'investissement	175 818,33 €* soit 32,28 % du budget d'investissement * sur les dépenses payées au 22/12/2017, hors frais de personnel

Voirie

Un important budget avait été envisagé sur la réfection des chaussées, afin de rendre notre village plus sécuritaire et plus accueillant. Au programme 2017, ce sont la ruelle des Perreyeurs, la rue de la Maumenière, la réfection des peintures sur chaussées, quelques aménagements rue des Abbesses, l'installation de bancs en bord de Loire pour permettre aux visiteurs de s'arrêter et admirer le paysage, ainsi que le pavage de la ruelle de l'Église St Michel qui ont ainsi été réalisés.



Aménagement paysager rue de l'Église

Le projet est bien avancé. La maison a été démolie, la passerelle a été posée pour permettre le passage vers la Maison du Parc. Les travaux paysagers sont en cours, des arbres fruitiers vont être plantés dans le courant de l'hiver, des bancs seront installés. Enfin, un muret clôturera cette parcelle.

Opération pigeons

Une nouvelle opération de tir et capture a eu lieu en novembre dernier, neutralisant ainsi une soixante de pigeons supplémentaires par rapport aux actions réalisées en 2016. Cette opération sera renouvelée en 2018, afin de rendre ces résultats pérennes.

AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)

Le Conseil Municipal a arrêté le projet de règlement d'AVAP, impliquant de nouvelles règles d'urbanisme sur la commune. Une nouvelle phase commence : la consultation des personnes publiques associées et la Commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture. Une fois leurs avis reçus, l'enquête publique sera ouverte en mairie afin de recueillir les avis de la population sur le projet de règlement. Les dates seront communiquées dans la Lettre de Montsoreau et par voie d'affichage.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

La compétence Aménagement du Territoire ayant été transférée à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, la rédaction du nouveau Plan Local d'Urbanisme devient Intercommunale et devrait aboutir en 2019. Afin de vous associer, pendant toute la durée d'élaboration du projet, un registre de concertation est à votre disposition en Mairie afin de recueillir vos avis, commentaires et observations sur les aménagements du territoire.



L'entretien des espaces verts et espaces publics

L'entretien des espaces publics, aujourd'hui assuré par trois agents communaux nécessite une attention de chaque instant. Avec la suppression des produits phytosanitaires, se tourner vers de nouvelles alternatives plus respectueuses de l'environnement devient indispensable. Ce changement de cap ne pourra se faire sans votre aide. En effet, les Herbilleux ont souhaité cesser leur activité d'entretien des chemins communaux, difficiles d'accès par nos véhicules motorisés, par manque de bras. Les Journées Citoyennes, organisées deux fois dans l'année sont des moments d'intense convivialité permettant un important travail manuel dans nos rues et ruelles. Ainsi, lors de la Journée citoyenne du 28 octobre 2017, une vingtaine de personnes se sont rassemblées une matinée, offrant 60 heures de leur temps personnel dans l'entretien des voies et des espaces verts. Arracher trois brins d'herbe devant votre maison, balayer quelques mètres sur votre chaussée, ... sont des petits gestes qui faciliteraient la vie de tous et garderaient notre village dans un bel état de propreté. Nous comptons sur vous et vous donnons rendez-vous lors des prochaines Journées citoyennes les 14 avril et 27 octobre 2018.

Concours des Maisons Fleuries

Le concours des Maisons et Jardins Fleuris de Montsoreau change de formule. Il sera organisé uniquement sur inscription préalable des participants avant le 30 avril 2018 en mairie.

Règlement du concours municipal des maisons et jardins fleuris

ARTICLE 1 - CONCOURS MUNICIPAL DE FLEURISSEMENT

Le village de Montsoreau récompense les maisons, commerces, jardins et balcons fleuris. Son but est de valoriser les initiatives privées de fleurissement car elles contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie en étant complémentaires aux efforts entrepris par la commune dans ce domaine. Il est précisé que le terme « fleuris » ne signifie pas « fleurs exclusivement » mais qu'il prend en compte également les arbustes et autres plantes vertes qui pourraient être utilisés pour réaliser la décoration florale concernée.

ARTICLE 2 - INSCRIPTIONS

Le concours est ouvert aux habitants de la Commune de Montsoreau. Chacun peut s'inscrire à l'accueil de la mairie, par mail à mairie@ville-montsoreau.fr ou par téléphone au 02 41 51 70 15. Le bulletin d'inscription est disponible sur le site internet www.ville-montsoreau.fr. Dans tous les cas, le bulletin d'inscription signé devra être remis en mairie avant le 30 avril 2018. Lors de son inscription, le participant recevra un bon d'achat de 10 € valable chez « LE JARDIN DE GALY » présent sur le marché de Montsoreau le dimanche matin. En contrepartie, le participant s'engage à planter ses acquisitions de sorte qu'elles soient visibles de l'espace public. Une seule inscription par foyer pourra être enregistrée.

ARTICLE 3 - LES CATÉGORIES

Les participants peuvent s'inscrire dans une ou plusieurs des 2 catégories suivantes :

- 1 Particuliers :
 - a. Jardins visibles de l'espace public : jardin paysager, jardin de fleurs ou potager
 - b. Les décors floraux sur façades ou sur cours.
- 2 Professionnels : mise en valeur des infrastructures d'accueil.

ARTICLE 4 - COMPOSITION DU JURY

Le jury du concours est présidé par le Maire ou son représentant. Il est composé du Maire ou de son représentant et d'un groupe de personnes bénévoles habitant Montsoreau. (Si vous souhaitez faire

Dépenses d'entretien des espaces verts - 2017

Dépenses de fonctionnement	9 764,67 €*
soit 1,61 % du budget de fonctionnement	
Dépenses d'investissement	136,08 €*
soit 0,02 % du budget d'investissement	
* sur les dépenses payées au 22/12/2017, sans les frais de personnel.	

partie du groupe de bénévoles, vous pouvez vous inscrire en Mairie). Compte-tenu des conditions climatiques très variables d'une année à l'autre, des dates précises de passage ne sont pas fixées.

ARTICLE 5 - LES CRITÈRES DE JUGEMENT ET DE NOTATION

Les éléments pris en compte sont les suivants :

- la qualité des végétaux, le choix des plantes, leur diversité, l'entretien des végétaux,
- la conception, l'aménagement et l'harmonie d'ensemble de l'espace,
- le respect de l'environnement et du cadre naturel.

ARTICLE 6 - PHOTOS

Les participants acceptent que des photos de leur fleurissement, prises à partir de la voie publique, soient réalisées par les membres du jury et autorisent la publication de celles-ci sur tous les supports de communication municipaux.

ARTICLE 7 - RÉSULTATS ET REMISE DES PRIX

Les lauréats sont avisés personnellement et conviés à la remise des récompenses qui se fait lors de la réception donnée à l'occasion des vœux présentés par Monsieur le Maire en Janvier.

ARTICLE 8 - ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

L'inscription au concours des maisons fleuries de Montsoreau entraîne de la part des candidats l'acceptation du présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury.

Cette action cherche à valoriser les habitants qui fleurissent leurs maisons, jardins et balcons ainsi que les commerces et cafés-restaurants qui embellissent l'espace public.



2017, une année riche en événements...

Entre l'inauguration officielle du Pont de Montsoreau à l'occasion de son centenaire, l'accueil du Cirque Bidon, l'Anjou Vélo Vintage, le feu de la St Jean, ... les occasions sont toujours excellentes pour faire la fête à Montsoreau.

Retour en images sur l'année 2017



Journées citoyennes - 1^{er} avril et 28 octobre



Feu de la St Jean - 23 juin



Anjou Vélo Vintage - 25 juin

L'engouement suscité par les 100 ans du pont nous a permis de procéder à une grande collecte d'archives sur le pont, mais aussi sur le village de Montsoreau. Dans le chapitre Histoire Locale, les petits-enfants de M. Salaün, conducteur de travaux du Pont de Montsoreau, partagent avec vous le journal de leur grand-père sur la petite histoire de Montsoreau, mais aussi sur la grande Histoire de France et du Monde. Un grand merci à tous pour votre participation. Sans votre aide, cette commémoration n'aurait pas connu ce réel succès. Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de l'évènement, à Music à Varennes pour l'accompagnement sur le pont et au port de Varennes, à Marcel & Marcelle pour l'animation pendant la soirée guinguette, à la société de pyrotechnie Rêves d'enfants pour avoir enchanté le ciel de son spectacle pyrotechnique.



Les 100 ans du pont - 9 septembre

Budget animations 2017

Recettes de fonctionnement	25 935,52 €
Dépenses de fonctionnement	33 992,37 €
Solde	- 8 056,85 €
	soit 1,33 % du budget de fonctionnement
Dépenses d'investissement	16 043,00 €
	soit 2,95 % du budget d'investissement



Les 100 ans du pont - 9 septembre

Cirque Bidon - 8 au 10 juillet



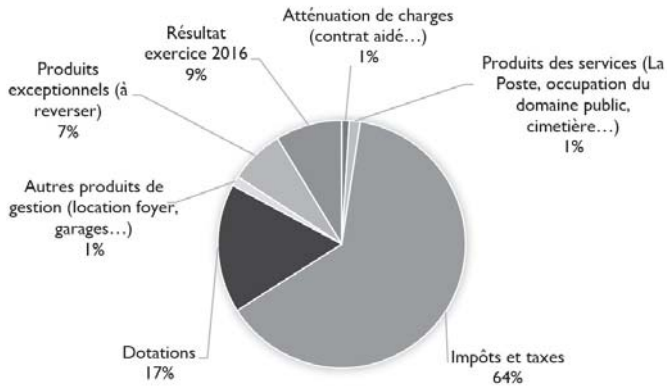
Budget prévisionnel 2017



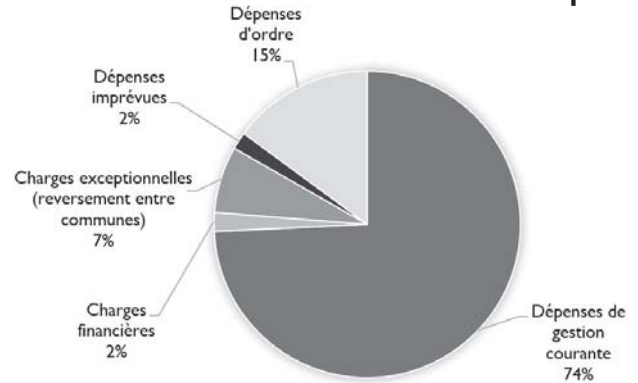
Recettes	Dépenses
<i>Fonctionnement</i>	<i>Fonctionnement</i>
× IMPÔTS	× FONCTIONNEMENT DES SERVICES
× TAXES	× SALAIRES DES AGENTS
× DOTATIONS	× ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES
× SERVICES	
<i>Investissement</i>	<i>Investissement</i>
× SUBVENTIONS	× TRAVAUX
	× REMBOURSEMENT EMPRUNTS

Section de fonctionnement = 606 351,83 €

Recettes

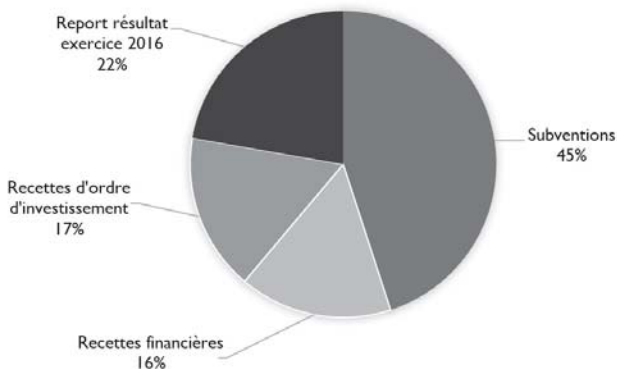


Dépenses

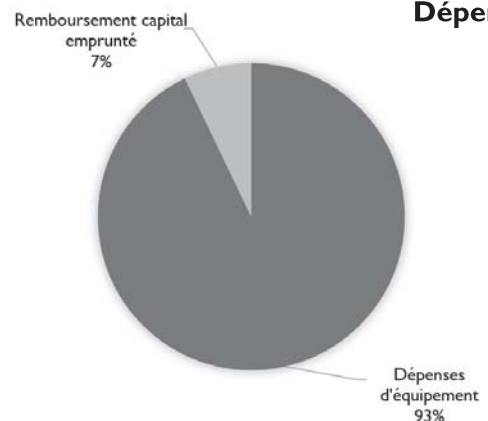


Section d'investissement = 544 741,21 €

Recettes



Dépenses



État-civil

Naissances

Louka GUERRA	14/10
Johann LEDENT	02/11

Mariage

Amélie LHOMMÉDÉ et Julien LEROY	02/09
------------------------------------	-------

Décès

Liliane GAUTIER	27/04
Bruno GRANGER	28/06
Guy ROTHÉ	26/08
Gérard HÉRY	18/09
Yvette BAZILLE	11/11
Roland TESSIER	25/11

Un avant-goût de 2018...

Aménagement des quais Philippe de Commines et Alexandre Dumas (RD 751)

Le projet devrait démarrer dans le courant du 1^{er} semestre 2018. Il prévoit de sécuriser ces voies par une réduction de la largeur de la chaussée à 5 mètres et 4,50 mètres au droit du château. Cette réduction permet de dégager des espaces nécessaires pour aménager un cheminement piétons du côté de la Loire avec une largeur minimum de 1,40 mètre et un espace mixte piétons, stationnements, terrasses du côté des habitations et des commerces. Cet aménagement répond aux prescriptions de l'accessibilité. Un espace plus conséquent est proposé devant le château au droit du parking pour permettre aux visiteurs de découvrir l'extérieur du château dans de bonnes conditions de sécurité. Les carrefours sont identifiés avec le plus souvent des plateaux et un dévoiement est prévu également devant le château pour casser les trajectoires. Enfin, une écluse est intégrée dans le projet pour tenir compte du manque de largeur au droit de l'école. Cet aménagement est étudié en concertation avec le Département de Maine-et-Loire pour être cohérent avec le projet de réaménagement des abords du château de Montsoreau, propriété du Département de Maine-et-Loire et avec l'Architecte de Bâtiments de France.

Budget prévisionnel RD 751

Dépenses	299 166,67 €
Recettes	239 333,34 €
Solde à charge de la commune	- 59 833,33 €



Des services mutualisés mis à votre disposition pour améliorer votre qualité de vie !

Il fait bon vivre à Montsoreau, commune reconnue par différents labels, commune vivante grâce à ses commerces, ses associations culturelles et sportives. Et il ne faut pas oublier le rôle essentiel des structures intercommunales portées par des élus, des bénévoles et des salariés qui vous apportent toujours plus de services, dans un seul but "vous faciliter la vie !".

Voici, ci-dessous, un tableau synthétisant le fonctionnement de chacune. Dans les pages suivantes, certaines vous présentent leur rapport d'activités 2017.

<u>Activité</u>	<u>Compétence et couverture</u>	<u>Ressources</u>
Relais assistantes maternelles	Syndicat de la Côte <i>12 communes du canton de Saumur Sud</i>	participation des communes participation de la CAF
Halte-garderie	Syndicat de la Côte <i>Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation de la CAF participation des parents
École - cantine - TAP : Regroupement pédagogique intercommunal	Syndicat de la Côte <i>Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation des parents (cantine, TAP)
Garderie périscolaire	Syndicat de la Côte <i>Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation de la CAF participation des parents
Bibliothèque/Ludothèque**	Syndicat de la Côte <i>Montsoreau, Parnay, Turquant</i>	participation des communes cotisation des usagers
Centre de loisirs / TAP La Passerelle Animation jeunesse le Décllic*	Familles Rurales Loire et Coteau <i>Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation de la CAF participation des parents
Maison de retraite Aliénor à Fontevraud-l'Abbaye	Conseil d'administration <i>12 communes du canton de Saumur Sud</i>	participation du Conseil Départemental participation des résidents
Eau potable	Syndicat Mixte Adduction Eau Potable <i>Candes-Saint-Martin, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant, Varennes-sur-Loire</i>	les abonnés (facture Véolia)
Office de Tourisme	Office de Tourisme du Saumurois <i>49 communes de Saumur Val de Loire</i>	participation Saumur Val de Loire participation de la commune adhérents
Assainissement	Saumur Val de Loire <i>49 communes de Saumur Val de Loire</i>	les abonnés (facture d'eau)
Ordures ménagères	Saumur Agglopropreté <i>49 communes de Saumur Val de Loire</i>	les usagers (par la taxe intercommunale d'enlèvement des ordures ménagères)
Transport scolaire et interurbain	Agglobus <i>49 communes de Saumur Val de Loire</i>	Saumur Val de Loire les usagers
Aide à domicile*	ADMR (Aide à domicile en milieu rural) <i>16 communes du canton de Saumur Sud</i>	participation des communes les personnes aidées (les prestations peuvent être prises en charge par les organismes sociaux : Conseil général, les mutuelles, la MSA, la CAF, etc...)

* L'Association Familles Rurales Loire et Coteau et l'ADMR fonctionnent avec des salariés mais la gestion est assurée par des bénévoles.

** La Bibliothèque/Ludothèque est uniquement organisée par des bénévoles.

L'engagement financier de la commune de Montsoreau pour ces services représente 10% du budget de fonctionnement.

RAM Sud Saumurois

Pour les parents

- information sur les différents modes de garde de l'enfant jusqu'à ses 6 ans,
- mise en relation avec les assistantes maternelles (liste par commune),
- information et orientation sur vos droits et obligations d'employeur particulier,
- écoute et échange sur l'accueil de votre enfant,
- manifestations festives (spectacles, portes ouvertes...) et soirées d'informations sur des thèmes en lien avec la petite enfance.

Pour les enfants

- lieu de socialisation,
- activités d'éveil qui répondent aux besoins de l'enfant et respectent son rythme,
- animations en lien avec les activités locales et les structures existantes (bibliothèques, patrimoine, maison de retraite).

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile

- information et orientation sur vos droits et obligations,
- écoute et échanges sur votre pratique professionnelle avec d'autres assistants maternels et gardes à domicile avec l'animatrice et/ou intervenants,
- action de professionnalisation lors des matinées et/ou soirées à thème.



Pour les candidats à l'agrément

- information sur le métier et sur les démarches à effectuer,
- mise en relation avec des assistants maternels agréés.



Les assistantes maternelles de Montsoreau

- Aline LEBIGOT - 06 48 95 95 23
- Sabine MÉCÈNE - 06 33 32 24 86

Les matinées d'éveil

Les matinées d'éveil sont gratuites et ouvertes de 9h15 à 11h30 aux enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistant maternel à Montsoreau le 1^{er} mardi et le 3^{ème} jeudi du mois à la salle rose (près de l'école).

Pour tout renseignement, contacter l'animatrice du relais :

Jessy LÉVÊQUE
3, rue des Martyrs - 49730 Turquant
06 86 01 76 80
ramsudsaumurois@syndicat-cote.fr

Multi-accueil Les Troglotins

Le multi-accueil Les Troglotins géré par le Syndicat des communes de la Côte est une structure pouvant accueillir les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Les familles de Montsoreau peuvent bénéficier de l'accueil occasionnel, type halte-garderie. Il répond aux demandes d'accueil ponctuel avec possibilité de

réservation mais sans engagement de régularité.

Une équipe de professionnels de la petite enfance accueillent vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermeture annuelle les 3 premières semaines d'août et une semaine à Noël et ascension.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants à charge.



Multi-accueil Les Troglotins
3, rue des Martyrs - 49730 Turquant
02 41 51 55 49

Regroupement pédagogique intercommunal de la Côte (RPI)

Le regroupement pédagogique intercommunal accueille 137 enfants des communes de Turquant, Parnay, Souzay-Champigny et Montsoreau, de la maternelle au primaire. Les services de cantine, accueils périscolaires (Souzay et Turquant), temps d'activité périscolaires (TAP) et transport scolaire sont mis en place.

Ce regroupement permet à chaque école de se maintenir et d'accueillir les enfants des quatre communes.

Les écoles

École de Turquant

Petite et Moyenne sections
Mme Anne-Claire GÉLARD
Mme Clotilde FÈVRE
Tél : 02 41 51 79 10

École de Montsoreau

Moyenne et Grande sections - CP
Mme Sophie CALOIN
M. Wilfried MOENS
Tél : 02 41 38 17 86

École de Souzay-Champigny

CEI - CE2
Mme Isabelle VIDAL
Tél : 09 88 77 31 32

École de Parnay

CE2 - CMI - CM2
Mme Céline GERMON
Mme Marion MOUES
Tél : 02 41 51 44 94

Cantine

Les enfants de maternelle, CP et CM2 mangent au 1^{er} service de 12h00 à 12h45 et les enfants de CE1, CE2, CMI mangent au 2^{ème} service à partir de 12h45. Le prix du repas est de 3,32 € pour les primaires et de 3,04 € pour les maternelles. Le menu de cantine est disponible sur les tableaux d'affichage des écoles ou sur le site internet du Syndicat de la Côte.

L'accueil périscolaire

Deux accueils périscolaires sont ouverts aux enfants du RPI à :

- salle polyvalente de l'école de Souzay de 7h30 à 8h50 et de 17h à 18h30 (18h le vendredi)
- salle annexe de la cantine de Turquant de 7h à 8h30, de 12h à 12h30 le mercredi, de 17h à 19h (18h le vendredi)

Transport scolaire

Le transport scolaire est mis en place pour les enfants du RPI. Il est géré par Saumur Agglobus. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site www.agglobus.fr. Il est à compléter et à retourner à Saumur Agglobus. Le tarif du transport pour l'année 2017/2018 est de 84 € par enfant et par an. La gratuité est appliquée à partir du 3^{ème} enfant et pour les enfants utilisant le transport pour le trajet école - cantine.

La Grande Lessive® le 19 octobre 2017

Le thème : « Ma vie vue d'ici... et là ! »

La Grande Lessive® est une installation artistique éphémère faite par tous tout autour de la Terre, deux fois par an, au moyen de réalisations plastiques de format A4 (dessins, peintures, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'un thème commun, avant d'être suspendues à des fils tendus à l'aide de pinces à linge.

Point de départ du travail des enfants : apprendre à regarder

Regarder autour de soi, à l'intérieur et à l'extérieur de la classe, regarder à l'aide de cadres puis de prendre en photo (travail sur le cadrage) une chose qui représente leur vie à l'école, ce qu'ils ont envie de montrer de cette vie.

Chaque enfant prend une photo et retravaille plastiquement cette photo.

L'accrochage a eu lieu pour cette première édition dans la cour de l'école.

Merci aux parents et quelques Montsoréliens qui se sont déplacés pour cette accrochage.

*Prochaine Grande Lessive®
le 29 mars 2018 thème : « pierres à
images et pierres à imaginer »*

Si certains d'entre vous souhaitent participer à cette prochaine aventure artistique, merci de contacter l'école au 02.41.38.17.86

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site : <http://www.lagrandelessive.net/> et sur les réseaux sociaux



Familles Rurales Loire et Coteau

Familles Rurales

Activités 2018 de l'association Loire et Coteau



Dédiée à l'enfance et à la Jeunesse, l'association s'adresse au jeune public des communes de la Côte et environnantes. Trois accueils de Loisirs sont ouverts à l'année, des TAP sont aussi proposés.

LES PETITES FRIPOUILLES

Accueil de Loisirs 3/10 ans

L'équipe d'animation propose des activités ludiques éducatives et de loisirs, pendant les vacances scolaires et les mercredis. Un thème différent est proposé pour chaque période afin d'éveiller la créativité et la curiosité des enfants. Vivre ensemble ; Créativité ; Echanges ; Autonomie et Intégration y sont les maîtres-mots !

Les temps forts 2017 : *Sorties diverses (baignade, grottes pétrifiantes, Terra Botanica, cinéma, patinoire...); Intervenants extérieurs (magicien, chef cuisinier...); Des veillées familles; Des rencontres enfance-jeunesse.*

LIEU : Moulin de Souzay-Champigny

Les mercredis en période scolaire de 12h à 17h
(garderie de 17h00 à 18h30)
Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 17h
(garderie sur inscription à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30)
Des camps l'été
Camp pour les 6/8 ans et pour les 8/10 ans

LE DECLIC

Accueil de Loisirs 11/17 ans

Au sein d'un espace d'animation convivial, des activités manuelles, sportives ou culturelles sont proposées tout au long de l'année. Le but est d'accompagner les jeunes dans des projets collectifs et de favoriser l'esprit d'initiative. Des actions d'autofinancement sont réalisées afin de réduire le coût des sorties.

Les temps forts 2017 : *Tournois sportifs ; Sorties diverses (VTT, cinéma, Disney...); Repas Collectifs, Activités inter-foyers jeunes.*

LIEU : Montsoreau

Les mercredis et samedis en période scolaire de 14h à 18h
Les vendredis soirs en période scolaire de 17h30 à 22h
Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h30 à 18h
Des camps l'été
Pour les 11/13 ans et pour les 14 ans et +

LA PASSERELLE

Accueil de Loisirs 9/12 ans

La Passerelle est un espace qui permet de faire le lien entre les secteurs Enfance et Jeunesse.

Les temps forts 2017 : *Grands jeux ; Tournois sportifs ; Activités enfance-jeunesse, Veillées, Portes ouvertes, Sorties.*

LIEU : Foyer Yves Duteil à Fontevraud-l'Abbaye

Les mercredis en période scolaire : de 14h à 18h
Les vendredis en période scolaire : de 15h30 à 18h
Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi : de 9h30 à 18h.

LES TAP

Temps d'Activités Périscolaires

Après l'école les enfants peuvent s'inscrire aux TAP pour découvrir différentes activités : cuisine, théâtre, danse, sciences, sport, arts plastiques...

Gestion et animation à Fontevraud-l'Abbaye

Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30

Animation sur le RPI de la Côte

Le vendredi de 14h à 17h



www.loire-et-coteau.fr

CONTACTS

Claire ROYER : 24, place des Diligences 49730 MONTSOREAU
direction.loire.coteau@gmail.com Tél. 02 41 51 99 18
Enfance - TAP : Emilie CREPEAU
afr.animationenfance@gmail.com Tél. 06 07 71 61 87
Jeunesse : Delphine PASQUIER
afr.animationjeunesse@gmail.com Tél. 06 64 12 94 47



Les activités enfance et jeunesse sont des services financés par les familles et les communes de la Côte : Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny et Turquant, en partenariat avec les organismes suivants :



Saumur Val de Loire Tourisme : bureau de Montsoreau au service des touristes... et des habitants !

Saumur Anjou Val de Loire

L'Office de Tourisme de Montsoreau, situé au sein de la Maison du Parc, est ouvert du mois de mars aux vacances de la Toussaint.

Ses missions sont :

- l'accueil et l'information des visiteurs
- la promotion du territoire et des prestataires touristiques

Un accueil personnalisé et des conseils

- > Pour profiter au mieux des richesses naturelles et patrimoniales de notre territoire
- > Pour vous orienter vers les prestataires locaux
- > Pour vous faire part des nouveautés, de nos « Bons Plans »
- > Pour vous conseiller, vous apporter nos meilleures suggestions pour vos loisirs...



Un lieu accessible à tous et des services

- > Site labellisé Tourisme & Handicap (4 déficiences)
- > Site labellisé Accueil Vélo / La Loire à Vélo
- > Wifi gratuit + borne de recharges de téléphones et tablettes à votre disposition
- > Consignes à bagages gratuites
- > Réservation d'hébergement, restaurant, taxi
- > Mise en avant des manifestations en cours
- > Affichage du bulletin météo
- > Des ouvrages, fiches de randonnée, bornes tactiles et DVD en consultation gratuite
- > Espace lecture - Jeux enfants/familles
- > Profitez également des deux espaces d'exposition de la Maison du Parc, en entrée libre

Espace Billetterie

- > Billetterie spectacles et animations (Cadre Noir, Musicales de Montsoreau, Carrousel, Journées de la Rose, Genn'iale, randonnées dans le vignoble...)

- > Billetterie sites de visites (sites du Saumurois, de Touraine, Terra Botanica, Puy-du-Fou, Futuroscope, Châteaux de la Loire...)
- > Vente de Pass

Espace Boutique

Pour vous faire plaisir ou pour offrir...

Pour acheter "local" !

- > Une sélection de produits, souvenirs et livres
- > Coffrets-cadeaux ("Coffret Millésime", "Séjours clé-en-main")
- > Vente de cartes de pêche

Au plaisir de vous accueillir prochainement...



Nos horaires d'ouverture sur www.saumur-tourisme.com

Pensez à venir retirer le Guide Saumur Val de Loire 2018 !

- > Gratuit
- > Parution en début d'année
- > Pour les résidents comme pour les touristes, c'est LE guide touristique annuel de notre territoire
- > Disponible en 6 langues :
 - *français/anglais/allemand
 - *néerlandais/espagnol/italien
- > Il recense toutes les adresses utiles et les informations pratiques (descriptif, coordonnées, horaires, tarifs...) des prestataires du territoire.



Office de Tourisme

15, avenue de la Loire
49730 Montsoreau
Tél. 02 41 51 70 22

otsi@ville-montsoreau.fr

www.saumur-tourisme.com



SMAEP de Montsoreau - Candes

L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

2016



Extrait du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public Disponible au siège du Syndicat

SMAEP de Montsoreau Candes

TERRITOIRE

4 565 habitants

Le service d'eau potable du SMAEP de Montsoreau Candes regroupe la commune de Candes-Saint-Martin, représentée par la Communauté de communes Chinon Vienne Loire (37), et les communes de Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant et Varennes-sur-Loire représentées par Saumur Agglo.



6 communes adhérentes

La population desservie est de **4 565 habitants**.

EXPLOITATION

par la société VEOLIA
En affermage

La société VEOLIA a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **2 347 abonnés**.



PRODUCTION

3 ressources

- Des ressources propres au syndicat : les forages « Les Prés Pacaud » et « La Maumènière » ont fourni 249 529 m³ d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 464 m³ : SIAEP de la région de Bourgueil (37) a fourni 464 m³.



DISTRIBUTION

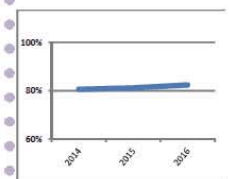
Un réseau de 116 km
178 965 m³ consommés

En 2016 les abonnés domestiques ont consommé 178 965 m³ (en baisse de 3,3 % par rapport à 2015) soit en moyenne **76 m³ par abonnement et par an**.

Par ailleurs, un volume total de 4 277 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 82,4 %** en 2016 (il était de 81,2 % en 2015).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,5 %.



Rendement du réseau

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



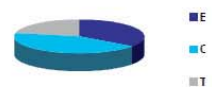
PRIX

291,95 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, en 2017, un abonné domestique consommant 120 m³ paie 291,95 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2017, toutes taxes comprises), avec une **variation par rapport à 2016 de + 4 %**.

Sur ce montant, 34 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 47 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 19 %.



Répartition des montants collectés

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

L'Agglomération est née le 1^{er} janvier 2017 du rapprochement de Saumur Agglo, des Communautés de communes de Loire-Longué et du Gennois, avec une extension aux communes de Doué-en-Anjou, les Ulmes, Denezé-sous-Doué et Louresse-Rochemenier. Cette collectivité comprend désormais 49 communes et 101 000 habitants.

Des compétences au service des Saumurois

Les compétences, très présentes dans le quotidien des Saumurois, de ce territoire sont principalement tournées vers le développement économique, l'emploi, l'aménagement numérique, la gestion d'équipements sportifs, l'environnement, les transports, le tourisme, l'eau, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des risques naturels, l'habitat, l'urbanisme, les gens du voyage, le contrat local de santé, la politique de la ville, le renouvellement urbain, le campus universitaire et la gestion d'équipements culturels.

Une identité forte

Cette union permet la mise en commun des moyens humains, financiers et techniques et donne un rayonnement plus important au territoire dû, entre autres, à une identité forte, fédérée par la Loire et ses atouts et à terme créer des économies d'échelle.

Les communes

Allonnes, Antoigné, Artannes-sur-Thouet, Blou, Brain-sur-Allonnes, Brézé, Brossay, Chacé, Cizay-la-Madeleine, Coudray-Macouard (Le), Courchamps, Courléon, Denezé-sur-Doué, Distré, Doué-en-Anjou, Epieds, Fontevraud, Gennes-Val de Loire, La Breille-les-Pins, La Lande-Chasles, Les Ulmes, Les Rosiers-sur-Loire, Longué-Jumelles, Louresse-Rochemenier, Montreuil-Bellay, Montsoreau, Mouliherne, Neuillé, Parnay, Puy-Notre-Dame (Le), Rou-Marson, Saint-Cyr-en-Bourg, Saint-Just-sur-Dive, Saint-Macaire-du-Bois, Saint-Clément-des-Levées, Saint-Martin-de-la-Place, Saint-Philbert-du-Peuple, Saumur (Ville de), Souzay-Champigny, Tuffalun, Turquant, Varennes-sur-Loire, Varrains, Vaudelnay (Le), Vernantes, Verneuil-le-Fourrier, Verrie, Villebernier, Vivy.

Statuts et compétences

L'objectif de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire est de créer un espace de solidarité afin de permettre l'élaboration de projets communs à l'ensemble de ses 49 communes membres et de les mener à bien. Pour ce faire, la collectivité intervient dans différents domaines :

Les compétences obligatoires :

- développement économique,
- aménagement de l'espace communautaire,
- équilibre social de l'habitat,
- politique de la ville,
- accueil des gens du voyage,
- collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés,
- gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GeMAPI) à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les compétences optionnelles :

- création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire,
- création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire,
- protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- actions sociales d'intérêt communautaire.

Les compétences facultatives :

- assainissement,
- établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques,
- politiques sportives,
- politiques culturelles,
- financement du SDIS.

L'organisation politique

Le président

Il assure l'exécution des délibérations du Conseil communautaire et représente la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire dans tous les actes de la vie

civile. Il préside de droit toutes les commissions thématiques et le Bureau communautaire. Il est également l'autorité qui nomme le personnel.

Le bureau communautaire

Le bureau communautaire est une instance intermédiaire permettant de valider l'ordre du jour du conseil communautaire. Il compte 23 personnes : le président, les 15 vice-présidents et 7 conseillers délégués.

Le conseil communautaire : l'assemblée délibérante

La C.A. Saumur Val de Loire est administrée par le conseil communautaire composé de 93 conseillers. Ils ont tous été élus au suffrage universel direct pour six ans lors des élections municipales de 2014. Le Conseil communautaire se réunit au minimum une fois par trimestre sur convocation du président. Ces séances amènent les élus à adopter les décisions, voter les budgets et décider des grands projets. Chaque décision une fois votée est officialisée par une délibération.

Les commissions thématiques

Les commissions thématiques de la collectivité sont sous la responsabilité d'un vice-président. Les projets y sont débattus avant d'être soumis au bureau communautaire.

Le conseil de développement

Le conseil de développement est une instance de démocratie participative. Il est constitué de membres bénévoles issus de la société civile qui apportent une expertise citoyenne dans le contenu des politiques publiques locales.



ADMR Les Tuffeaux

Devenez Bénévole !

Et si je rejoignais l'équipe de bénévoles de l'ADMR !



Bénévole à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de chacun.

Par leur engagement quotidien, les salariés et bénévoles de l'ADMR rendent cela possible.

Vous partagez notre vision ? Rejoignez-nous !

Le réseau ADMR tient sa force de la complémentarité de chacun de ses acteurs : client, bénévole, salarié. Le bénévole exerce des missions d'**encadrement**, d'**animation** et de **lien social**. Le salarié accomplit les prestations de service avec professionnalisme, qualité et écoute. Grâce à leurs actions conjuguées, le client reste acteur de son projet de vie.

Rejoindre les équipes de bénévoles de l'ADMR, c'est :

- être utile à ceux qui nous entourent,

- agir pour le développement local,
- vivre une expérience humaine enrichissante,
- partager et acquérir des compétences et un savoir-faire.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

Votre action pourra se situer :

Au cœur de l'humain :

- créer du lien, réaliser des visites de convivialité auprès des personnes et des familles aidées,
- participer à l'organisation des temps forts de l'association (animations, sorties, ...).



Au cœur de l'accompagnement :

- accueillir les personnes,
- participer à l'évaluation des besoins,
- proposer les services de l'ADMR,
- aider à la constitution des dossiers.



Au cœur de l'association

- participer à la vie associative,
- assurer la gestion du personnel,
- réaliser le suivi de la trésorerie.

Devenir bénévole à l'ADMR, les étapes ...

- prise de contact avec le réseau,
- se rencontrer pour mieux se connaître, échanger sur vos attentes et vous présenter en détail nos missions,
- après une période de réflexion, votre projet s'est affirmé, vous êtes accueilli au sein de l'équipe de bénévoles et prenez part à la vie de l'association ADMR de votre territoire.

CONTACTEZ-NOUS !

ASSOCIATION ADMR LES TUFFEAUX

110, rue des Prés – 49400 SAUMUR

02 41 52 99 65

lestuffeaux@asso.fede49.admr.org

www.49.admr.org



Vos activités de loisirs

ZOOM SUR...



Les associations de Montsoreau

De nombreuses manifestations de Montsoreau sont organisées par des associations. N'hésitez pas à les rejoindre. Ce sont toujours des moments festifs et conviviaux à partager.



Sports et loisirs

Découvrez les activités sportives de Montsoreau : boule de fort, planche à voile, tennis, cyclisme...



UNE ACTIVITÉ ASSOCIATIVE RICHE EN ÉVÈNEMENTS

Comité des Fêtes "La Concorde"

Tous les membres du Comité des Fêtes de Montsoreau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

L'ensemble des membres du bureau remercient tous les bénévoles pour leur soutien moral et physique, et invite tous ceux qui le désirent à venir nous rejoindre, même ponctuellement, suivant vos disponibilités, à la réussite des différentes manifestations, pour cela vous pouvez laisser votre e-mail au secrétariat afin de suivre le déroulement des différents événements (merci d'avance).

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous :

- Repas-dansant du Comité le samedi 24 Février 2018
- Feu de la Saint Jean le vendredi 22 Juin 2018
- Fête nationale le vendredi 13 Juillet 2018

- Repas de remerciement aux bénévoles (date à définir)

Remerciements 2017 (à l'occasion de la fête du vélo, du feu de la St Jean, Fête nationale, 100 ans du pont) à :

Les jeunes du Déclif, Aline L, Évelyne G, Gisèle B, Chantal G, Virginie D, Valérie L, Marie-France L, Sylvie M, Myriam P, Nadine M, Odette B, Amandine, Sébastien G, Serge B, Jacky M, Gérard D, Patrick O, Francky J, Nicolas C, Louis P, Jean-Michel F, Sylvain G, Jacky L, Alain M, Denis R, Thierry R, Bernard P, Philippe B, Serge le photographe,... mais également Fabienne T, la Commune de Montsoreau, les Comités des fêtes de Varennes-sur-Loire et de Turquant, Romain et Mylène B, Philippe et Sophie T, Dominique R, Anne-Emmanuelle B...

Le BUREAU

Contact : Thierry Roi (Président) -
thierrynoel.roi@wanadoo.fr
Secrétariat : bernard_pele@orange.fr



Ligériana Musicale



Les Musicales de Montsoreau vont fêter leur 23^{ème} saison ce prochain été 2018. Vingt-trois ans de musique dans notre beau village dont la renommée s'amplifie. L'année qui vient de s'écouler et qui donnait à entendre un programme très éclectique en passant par les Marimbas, les Corses, un duo piano violon, un quintette à vent, un clavecin et J.S. Bach et la Magie argentine s'est déroulée avec succès faisant le bonheur d'un public toujours aussi fidèle, heureux de profiter du

patrimoine du village, du château et de l'église mis gracieusement à la disposition de Ligériana Musicale.

Cette année 2018 verra cinq concerts se succéder, du vendredi 20 juillet au vendredi 17 août, de l'église au château, donnant aux Musicales de Montsoreau cet attrait tant recherché et apprécié par plus de 700 personnes, qui, toujours passionnées, retrouveront notre village avec beaucoup de bonheur.

Les Musicales proposeront :

le vendredi 20 juillet 2018, un trio - piano, violoncelle, violon - qui interprétera des œuvres connues de musique romantique ;

le vendredi 27 juillet 2018, un pianiste et un clarinetiste renommés interpréteront des œuvres à la charnière des 19^{ème} et 20^{ème} siècles ;

le vendredi 3 août 2018, le claveciniste Mario Raskin et son trio feront

voyager le public dans l'empire du baroque ;

le vendredi 10 août 2018, un chœur russe proposera un voyage passion sacré et profane sur les bords de la Volga et de la Neva ;

le vendredi 17 août 2018, un ensemble de musique traditionnelle celte offrira de partager un voyage musical sur les terres d'Irlande.

Les Musicales de Montsoreau vous proposeront, encore cette année, des concerts festifs de grande qualité qui donnent à notre village sa renommée conviviale de plus en plus appréciée.

Espérant vous voir cet été et dans l'attente de vous retrouver nombreux, je vous présente de la part des membres de Ligériana Musicale "Mes meilleurs vœux pour 2018".

Jean-Paul BONDIN, président

Sauvegarde de Montsoreau

Montsoreau bénéficie d'un environnement exceptionnel au cœur d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, labellisé parmi les "Plus beaux villages de France" et faisant partie des "Petites cités de caractère".

L'association a pour objet de préserver le patrimoine urbain et naturel de Montsoreau. Elle prendra, en particulier, toutes les initiatives nécessaires pour la mise en valeur des éléments du site de Montsoreau présentant un intérêt archéologique, historique, esthétique, paysager et humain.

Les objectifs de l'association "Sauvegarde de Montsoreau"

1. la découverte et la préservation du patrimoine architectural et paysager de Montsoreau ;
2. le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre riverains ;
3. le fleurissement durable des façades, pieds de mur et des jardins.

Son action en 2017

1. La découverte et la préservation du patrimoine

- Force de proposition et participation dans les commissions

de mise en valeur du patrimoine (AVAP, classement de la Confluence, participation à la rencontre des collectivités locales du Val de Loire).

- Proposer des projets de restauration du patrimoine existant et aider à leur réalisation (murets du Chemin des Bournais, mise en valeur du Dolmen).

2. Le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre riverains

- Pique-nique au Jardin d'Hersende au mois d'avril.
- Rencontre amicale autour du verre de l'amitié au mois d'août.

3. Le fleurissement durable des façades, pieds de murs et des jardins

- Intervention tout au long de l'année du groupe des "Herbilleux" pour l'entretien et le fleurissement des chemins. Malheureusement, cette action ne sera pas renouvelée pour l'année 2018. Le groupe cesse ses rencontres vu le nombre décroissant de personnes bénévoles pour cette activité chaque année. Mais nous espérons toutefois un relèvement dans un avenir proche.



- L'association mènera ponctuellement tout au long de l'année des opérations de nettoyage et de mise en valeur du patrimoine tel que le dolmen de Pierrelée (photo).
- Recenser les personnes concernées par l'embellissement du village.

Notre association ne peut vivre sans votre soutien et votre adhésion. En effet, une association est forte de ses membres, bénévoles et passionnés.

Le bureau de l'association « Sauvegarde de Montsoreau » vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

06 73 99 77 43
sauvegardemontsoreau@orange.fr

Art et Découverte

L'année 2017 aura été pour notre association celle de son 40^{ème} anniversaire et nous avons voulu à cette occasion proposer à nos adhérents un programme renforcé qui s'est terminé en décembre par une soirée de détente et de plaisir avec le spectacle « Chats Pitres de Loire » que nous ont donné les Chats Noirs de Saumur. Chansons, poésie, humour, et toujours les références à Montsoreau, la Loire et Saumur, bien dans l'esprit et les thèmes chers à Art et Découverte.

Mais nous avons dû aussi apprendre une triste nouvelle cette année avec le décès en septembre dernier de Monsieur Gérard Héry, qui fut pendant de longues années le président de notre association. Un président dévoué et très actif, très secondé par son épouse, qui sut faire venir à Montsoreau des conférenciers de talent et contribua grandement au rayonnement d'Art et Découverte. Qu'il me soit permis ici, et avec moi le Conseil d'Administration, de lui rendre un hommage appuyé et d'assurer sa famille de notre totale sympathie.

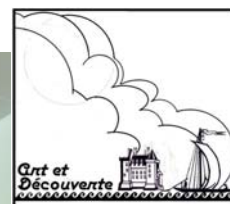
Nous voulons poursuivre en 2018 notre action d'animation culturelle à Montsoreau en proposant une série de conférences et d'activités propres à éveiller votre curiosité dans des domaines divers. Malgré des signes qui nous inquiètent, à savoir une certaine désaffection du public que l'on ne sait pas expliquer avec certitude (vieillesse des adhérents ?, changement de mœurs ?), il nous semble important de continuer à maintenir dans notre village une offre culturelle variée et accessible à tous. C'est la vocation d'Art et Découverte qu'il nous faut défendre et nous sommes tous partie prenante dans cette action.

Le soutien et les encouragements de la municipalité ne nous ont jamais fait défaut et il m'est agréable de la remercier à nouveau.

Je vous invite donc à consulter notre programme 2018 et espère que vous serez nombreux à nous rejoindre.

Bonne année à tous.

Guy PIERRE, Président



Programme 2018

- Samedi 3 février **Assemblée générale** suivie d'un déjeuner facultatif
11h - Restaurant La Gabelle - PARNAY
- Vendredi 23 février **Les volcans** avec José Pons
17h - Foyer socio-culturel
- Vendredi 23 mars **1 000 ans d'histoire sous les pavés de la Place Saint-Pierre à Saumur** avec Annie Brethon
17h - Foyer socio-culturel
- Vendredi 27 avril **La participation des Ligériens des Arts et Métiers aux exploits en mer** avec Jean-Louis Eytier
17h - Foyer socio-culturel
- Vendredi 18 mai **Sortie à la Chabotterie** (Vendée)
1 journée en autocar
- Vendredi 8 juin **Sortie à Tours** conduite par Pierre Hamelain
1 journée en covoiturage
- Vendredi 14 septembre **Sortie à Richelieu et à Champigny-sur-Veude**, visites guidées sous la conduite de Marie-Pierre Terrien
1 journée en covoiturage
- Vendredi 19 octobre **Conférence** : titre à préciser
17h - Foyer socio-culturel
- Vendredi 16 novembre **Duplessis-Mornay, pape des Huguenots, le réconciliateur** avec Guy Gauthier
17h - Foyer socio-culturel

Un pot d'amitié sera offert à la fin de chaque conférence

Avant chaque manifestation un programme détaillé est adressé à chaque adhérent.

ART & DÉCOUVERTE, Association loi 1901
siège social : Mairie de Montsoreau, Place des Diligences, 49730 Montsoreau

Tennis club de Montsoreau



- **Carte jeune annuelle (-16 ans)** : 15 € valable du 1^{er} avril au 31 mars
- **Carte adulte annuelle** : 25 € valable du 1^{er} avril au 31 mars
- **Carte professionnelle** (hôtel, maison d'hôte) : 50 € valable du 1^{er} avril au 31 mars
- **Location d'une heure** : 7 € pour les montsoréliens ainsi que pour les personnes extérieures.

Les renseignements, les inscriptions et la remise des clés des courts doivent être pris au P'tit Bar place du Mail auprès de la secrétaire du club. Dans le cas où celui-ci serait fermé, vous avez la possibilité de vous présenter à l'Office du Tourisme (aux jours et aux heures d'ouverture) afin d'obtenir les clés des courts en présentant votre carte d'adhérent.

Vous désirez prendre des cours individuels ou collectifs, vous pouvez contacter Nicolas Onen au 06 81 57 61 48 (professeur de tennis au club d'Avoine).

Les membres du Bureau du Tennis club de Montsoreau vous souhaitent une excellente année 2018.

Sylvie Morisseau, présidente
06 71 03 54 18
Sonia Poujade, secrétaire
02 41 51 72 45
Jean-Marie Mestaniér, trésorier



Club de planche à voile de Montsoreau

Présentation du club

Président : Alain FORÊT

Objet : pratique loisir de la planche à voile.

Activités, lieux et horaires

- initiation des adhérents débutants, perfectionnement des adhérents confirmés,
- pratique de la planche à voile en loisirs, organisation de régates, de sorties mer, de raids loisirs (exemple : descente de Loire, semaine à Quiberon) internes au club,
- organisation de journées « découverte » le 1^{er} dimanche de chaque mois (à partir d'avril) accessibles à tous.

Jours de pratique : samedi, dimanche, lundi dès que la météo est favorable

Lieu de pratique : centre nautique, Loire

Tarifs et conditions d'inscriptions :

- avec licence : enfant 70 € / adulte 100 €
- sans licence : enfant 43 € / adulte 47 €

Activités prévues en 2018 :

En cours d'année :

- séances « découverte » mensuelles (1^{er} dimanche de chaque mois – prêt du matériel),
- régates et séances d'initiation à Montsoreau (Loire),
- mini-descentes de Loire sur 1 week-end,
- sorties mer (Noirmoutier, Quiberon...),
- participation à des compétitions hors Montsoreau.

Avril : descente de Loire Montsoreau-Noirmoutier

17 mars : Loto



Renseignements :
Club de Planche à Voile - Alain FORÊT
8, la Grande Dîme
49730 VARENNES-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 51 70 64
www.facebook.com/pavmontsoreau



Société l'Union

Tous les membres de la société de l'Union de Montsoreau vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Jacky Marchand, Président de l'Union



Les principales manifestations en 2018

Assemblée générale des sociétaires
samedi 20 janvier à 16h

Concours de belote de printemps
vendredi 23 mars à 19h30

Repas fruits de mer avec soirée dansante
samedi 22 avril au foyer

Challenge des invités (intersociétaires
3 contre 3) - février / mars / avril

Challenge des couples, intersociétaires
mai / juin / juillet

Challenge du tonneau (invitation de 40
sociétés environnantes) septembre /
octobre / novembre

Concours au rond samedi 24 et
dimanche 25 novembre

Concours de belote d'automne
vendredi 14 décembre à 19h30

Démonstration de boule de fort à
différents groupes de jeunes ou
d'adultes toute l'année

Tarot et belote tous les mardis entre
15h30 et 19h

Place des Diligences
49730 MONTSOREAU

Entente communale sportive Fontevraud-Montsoreau

Le Président : ALIX Denis
Le Secrétaire : JOBERT Jean-Paul
Le Trésorier : RAVENEAU Joël
Président d'honneur : DELOUCHE André

Cette année, le club a organisé deux randonnées durant lesquelles nous avons accueilli un peu moins de 1 000 participants. Ce résultat, très certainement dû à la météo de mars, aura pour conséquence l'organisation d'une unique randonnée annuelle début septembre, à compter de 2018.

De plus, nous avons participé à l'organisation de l'*Anjou Vélo Vintage* au service des municipalités de Fontevraud-l'Abbaye et de Montsoreau.

Et aussi pour la course de trois heures du *téléthon* dans l'Abbaye de Fontevraud.

Nous remercions nos fidèles bénévoles, et les communes de Fontevraud-Montsoreau qui nous soutiennent pour nos manifestations.

Date à retenir - Année 2018

une seule manifestation organisée par le club *dimanche 2 septembre 2018* - **Randonnée VTT et MARCHÉ à MONTSOREAU** avec traversée de la Loire en bateau pour tous les marcheurs.

Tous les membres du club vous souhaitent une bonne année 2018

Notre site internet / www.ecs49.fr

Le Président, Denis ALIX

Yoga Bien-être et détente

Yoga enfant

Imagination et créativité
Concentration et souplesse

2 samedis par mois (de septembre à juin) à la salle Michel Grégoire de Turquant

- de 10h à 11h pour les 3/6 ans
- et de 11h à 12h pour les 7/10 ans

Renseignements et inscriptions
auprès du professeur
Amélie Guitton : 06 95 00 71 82



Cours de Hatha Yoga – Adulte

- le lundi de 17h15 à 18h45 ou de 19h à 20h30
- le mardi de 17h15 à 18h45 et le jeudi de 19h à 20h30

Séances animées par Amélie Guitton, professeur diplômée de l'EFYO

Pour tous renseignements
(Professeur) : 06 95 00 71 82



Association des Parents d'Élèves de la Côte

Voici la liste des nouveaux représentants de l'APE des écoles du RPI :

En septembre, le bureau sortant étant démissionnaire, ont été élus par les parents présents :

- Mr Riquet Olivier (président)
- Mr Mondon Cédric (vice-président)
- Mme Masson Natacha (trésorière)
- Mme Soulacroix Emmanuelle (trésorière adjointe)
- Mme Cuvinot Virginie (secrétaire)
- Mme Astre Delphine (Secrétaire adjoint)

Les actions de L'APE

Pour cette année scolaire 2017-2018, l'association organise diverses manifestations. Tous les fonds récoltés sont reversés aux écoles du RPI pour mener à bien les différents projets scolaires.

- Commande groupée de saucissons secs (nov. 2017)
- Vente de boissons et gâteaux à la bourse aux jouets et au marché de Noël de Turquant
- Commande de galettes des rois briochées vendéennes (jusqu'au 22 décembre)
- Collecte de papier ouvert à tous : une benne sera à votre disposition :
le vendredi 02 février 2018 de 17h30 à 19h
le samedi 03 février 2018 de 10h à 12h et de 15h à 19h



le dimanche 04 février 2018
de 10h à 12h
à la Salle des fêtes de Parnay
(Moulin du Beniquet)

Venez nombreux

- Fête des écoles le 30 juin 2018 sur le thème les enfants du monde.

Retrouvez Mesdames, Messieurs, toutes ces informations sur le site

www.facebook.com/apelacote49

Troglo'Sel

Un SEL pour des échanges sans argent, dans un esprit de solidarité

- pour consommer autrement,
- pour rencontrer d'autres personnes,
- pour se faire plaisir,
- pour offrir son savoir-faire ou partager ses passions,
- pour s'entraider...

Toutes les offres et demandes de services des adhérents sont répertoriées dans un catalogue des échanges.

Chacun est libre de contacter la personne qui l'intéresse et de négocier son aide.

Exemples d'échanges :

- vous avez mal au dos et recevez un coup de main pour cueillir vos légumes ;
- vous empruntez un petit échafaudage pour vos travaux ou un broyeur pour votre jardin ;
- vous proposez des discussions en anglais...

La valeur d'un échange est basée sur une notion de temps. L'unité d'échange de Troglo'Sel est le cep : quels que soient l'activité ou le service rendu, l'heure vaut 60 ceps.

Comment participer ?

Découvrez le fonctionnement de Troglo'Sel lors d'une rencontre mensuelle. Si vous adhérez, vous recevrez 60 ceps, le catalogue des offres et demandes, un carnet d'échanges, et vous pourrez participer aux marchés des SELs.

Pour tous renseignements et covoiturage, contactez :

- Marie-Madeleine COCHARD - Distré - 02 41 50 33 04
- Claudie KRIEGK - Rou-Marson - 02 41 50 60 35
- Mariette JOUGLET - Fontevraud-l'Abbaye - 02 41 51 46 09

Association loi 1901 collégiale, déclarée en Sous-Préfecture de Saumur

Calendrier des rencontres mensuelles 2018/2018

1^{ers} lundis à 20h

(accueil des nouveaux adhérents à partir de 19h30)

- **8 janvier** - rencontre / échanges - Salle des Fêtes de Turquant
- **5 février** - assemblée générale et galette - Moulin du Béniquet à Parnay
- **5 mars** - repas partagé (19h) - Artannes
- **9 avril** - rencontre réunion - Salle Villeneuve de Souzay-Champigny
- **7 mai** - rencontre / échanges - Foyer socio-culturel de Montsoreau
- **4 juin** - pique-nique partagé - lieu à définir

Troglo'SEL -
catalogue.troglosel@gmail.com

L'association Ligériens de Coeur

L'association **LIGÉRIENS DE COEUR** est une association loi 1901 sans but lucratif, sans objectif politique, syndical ou religieux, déclarée en préfecture le 18 juin 2014. Elle regroupe des hommes et des femmes, de toutes tranches d'âges, de différentes catégories socioprofessionnelles. Son ambition est de développer l'économie sociale et solidaire et de porter des projets de développement durable. Les 224 adhérents qui la composent aujourd'hui viennent de tous les horizons pour aider à mettre en œuvre concrètement les objectifs.

L'association **LIGÉRIENS DE COEUR** à mis en place des activités,

- **Circul'livre à Montsoreau** (chaque premier dimanche du mois au marché) consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des habitants et des touristes en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture.
- **Le jardin partagé à Turquant** est cultivé collectivement et ouvert à tous les adhérents actifs de l'association. Le jardin permet de resserrer les liens sociaux entre des publics qui ne se côtoient pas habituellement. Il y en a pour tous les goûts, tous les âges et tous les talents.

- **Les Instants Musicaux dans des Lieux Insolites** (3 concerts gratuits prévus en 2018), ont pour objectif de réunir dans un même élan tous les types de musiques pour créer des rencontres intergénérationnelles concourant à promouvoir l'entraide et la solidarité.
- **Les achats groupés** avec une seule condition pour bénéficier des achats groupés, être adhérent à l'association **LIGÉRIENS DE COEUR**.
- **La serre solidaire**, située à Parnay à l'angle de la rue Valbrun et de l'impasse Valbrun face au n° 42, est mise en place pour cultiver des semences potagères et céréalières de variétés anciennes ou modernes toutes libres de droits et reproductibles.
- **La co-réparation** encourage à la réparation des objets endommagés. Rendez-vous tous les 3^{ème} samedi des mois pairs, de 9h à 12h, à la salle du moulin de Champigny pour les ateliers de co-réparation du saumurois organisés par l'association Ligériens de Coeur en partenariat avec Saumur Agglopropreté. L'outillage nécessaire est mis à disposition par l'association Ligériens de Coeur.
- **L'aide aux devoirs** à la bibliothèque de Turquant à côté de l'arrivée des cars a lieu tous les mardis de 17h15 à 18h30, à partir du 7 novembre 2017, pour les primaires mais aussi les collèves et les lycées.

En projets :

- **l'épicerie participative**, pour proposer aux adhérents des modes de consommation différents, respectant l'environnement, les producteurs, les travailleurs, à des prix abordables, des produits de qualité et accessibles financièrement au plus grand nombre.
- **le véhicule adapté** pour organiser des transports permettant aux personnes isolées, âgées ou jeunes de se déplacer plus facilement au

sein des 6 communes de la Côte Saumuroise (Souzay-Champigny, Parnay, Turquant, Montsoreau, Candes-Saint-Martin, Fontevraud-l'Abbaye).

Besoin urgent :

L'association **LIGÉRIENS DE COEUR** est à la recherche de locaux (environ 40 m² si possible en rez-de-chaussée) pour stocker des livres et du matériel et éventuellement pour y installer son siège si les locaux le permettent. Vous avez une maison de famille non meublée et inoccupée. Vous souhaitez la voir revivre. Confiez-la gracieusement à l'association **LIGÉRIENS DE COEUR** avec la signature d'une convention d'occupation définissant les conditions d'utilisation.

Contact :
Association Ligériens de Coeur
11, route des vins
49730 TURQUANT
contact@ligeriensdecoeur.fr
www.ligeriensdecoeur.fr



© Ligériens de Coeur



© J. Cousyn



© B. Rousseau - Conservation départementale du patrimoine - Département de Maine-et-Loire

Histoire locale

DE LA PETITE À LA GRANDE HISTOIRE...

René Salaün, conducteur de travaux du Pont de Montsoreau

Retrouvez ci-après un extrait du journal de René Salaün, ingénieur des Travaux Publics ayant participé à la construction du pont de Montsoreau au titre de conducteur de travaux sous les ordres de M. René Philippe. Mobilisé en tant qu'officier, il quitte Saumur le 3 août 1914 pour Besançon, mais il est tenu régulièrement au courant de l'avancée des travaux.

Extraits du journal de Mr René SALAÜN, Conducteur des Ponts et Chaussées chargé de la surveillance des travaux du pont de Montsoreau (transcription à l'identique par Gérard PERSIN, maire de Montsoreau).

16 mars 1907 : Journ. off. du 15 mars enregistre ma nomination au service ordinaire de Maine-et-Loire à dater du 1^{er} avril 1907 (études et travaux du pont de Montsoreau sur la Loire) en remplacement de M. Frignart, appelé à une autre destination (Ar min. 2P 12 mars 1907).

26 mars 1907 : Par lettre du 25-11, M. Le Cornec m'informe que je résiderai à Angers et que je serai attaché au bureau de l'arrondissement du sud (M. Philippe Ingr. ord). L'extrait du J.O. qui m'est destiné a été adressé le 19 mars à M. Barre qui me le fera parvenir. M. Le Cornec m'autorise à ne rejoindre mon poste que le 10 avril.

3 avril 1908 : Décret déclarant d'utilité publique les travaux de construction du pont sur la Loire entre Turquant et

Montsoreau. Le Ministre des TP réclame le projet définitif.

8 avril 1908 : Parti pour Varennes et Montsoreau à 6h^{1/2} du matin pour commencer les opérations sur le terrain nécessaires pour la préparation du projet définitif du pont de Montsoreau. Séjour à l'hôtel Gallé à Varennes-sur-Loire les 8, 9 et 10, rentré à Angers le 11 à 9h du soir.

23 avril 1908 : Par déc. Min^{elle} du 22 juillet, M. Lejeune, Cadre 2^{ème} cl. détaché au service Municipal de la ville de Vichy est affecté, à date du 1^{er} août au J.O de ... et ... pour les études et travaux de Montsoreau.

25 sept 1908 : Conversation avec M. Le Cornec pour que l'indemnité de campagne me soit accordée, comme à Lejeune, à titre permanent attendu qu'attaché au même service, nous faisons un travail analogue, lui pour les maçonneries du pont de Montsoreau, moi pour le métal.

14 nov 1908 : M. Le Cornec écrit à M. Philippe pour lui signaler que le travail très important que j'ai fourni en 1908 sur la préparation du projet du pont de Montsoreau lui paraît de nature à justifier en ma faveur une proposition de gratification exceptionnelle de 300 Fr. M. Philippe fut de cet avis et adressa le 18 déc un rapport à M. Le Cornec

1^{er} avril 1909 : Reçu avis que par arrêté de M. Le Min. des T.P. en date du 27 mars 1909, une indemnité exceptionnelle de 300 Fr m'avait été accordée « en rémunération du travail qui m'avait été

occasionné en 1908 par la préparation du projet du pont de Montsoreau ».

8 juillet 1909 : Par rapport à ce jour, M. Philippe signale que les attributions qui nous sont confiées, à M. Lejeune et à moi, paraissent comporter l'attribution d'une indemnité de campagne et demande que les crédits nécessaires soient ouverts à M. Le Cornec pour le paiement de cette indemnité en 1909.

14 août 1909 : Reçu copie décision ministérielle informant M. Le Cornec que l'indemnité de campagne nous est accordée à M. Lejeune et à moi pour une durée de 3 mois.

25, 26 août 1909 : Journée avec M L'Inspecteur Général Heude, M. Le Cornec et M. Philippe à l'emplacement du pont de Montsoreau. Départ d'Angers le 25 à 11h^{1/2}.

30 déc 1909 : Reçu de M. Le Cornec une note m'informant que l'Adm. Sup demande d'urgence une nouvelle étude de tablier métallique pour Montsoreau. M. Philippe ayant immédiatement besoin de moi, M. Le Cornec m'invite à me mettre à sa disposition et me demande de rentrer à Angers à 2h. Quitté Saumur à 12h45 et arrivé à Angers à 1h^{1/2}. En arrivant au bureau de M. Philippe rue Bressigny, j'apprends que M. Lejeune qui vient de subir avec moi l'examen professionnel de 1909 pour le grade d'ingénieur vient d'être nommé Ingénr. ord. 3^{ème} Cl à Sens (Yonne) à dater du 1^{er} janv. 1910 (JO 25 Déc 1909).

26 juillet 1910 : M. Philippe adresse à

M. Le Cornec qui le transmet au ministère en l'appuyant un rapport proposant qu'une gratification exceptionnelle de 250 Fr me soit accordée à l'occasion de la préparation du projet définitif du pont de Montsoreau (ouvrage métallique en 12 travées). Le 30, M. Philippe écrivait à M. Le Cornec en lui adressant le projet en question: « *La collaboration de M. Salaiin surtout m'a été précieuse et si, comme il en avait été question un moment il avait quitté l'arrondissement du sud, j'aurais été dans l'impossibilité de satisfaire aussi rapidement aux désirs de l'Administration, ne disposant plus d'agent expérimenté* ».

3 sept 1910 : Reçu avis que par décision ministérielle du 31 août, une gratification de 250 Fr m'a été accordée en raison du zèle et de l'activité dont j'ai fait preuve pour la préparation des projets de Montsoreau.

28 nov 1910 : Parti pour Varennes-sur-Loire et Montsoreau à 6h35 du matin. Rentré à Angers le 30 Nov à 9h du soir. Importante crue de la Loire : max 6.53 à Montsoreau le 30 Nov. et 6.40 à Saumur le même jour.

3 déc 1910 : Adjudication des travaux de Montsoreau. Pas de résultats. 11 soumissionnaires avec augmentation variant de 8 à 20 %.

31 juillet 1911 : Réadjudication à la Préfecture d'Angers des travaux de Montsoreau. 12 soumissionnaires. Adjudicataire la Société des Ponts et Travaux en Fer, 93 rue Taitbout Paris. Rabais 4 %.

11 août 1911 : Parti pour Varennes et Montsoreau à 4h10 du matin. Visite du

chantier par MM. Philippe, Pesme et Juste. Rentré à Angers à 13h35.

27 déc 1911 : Averti par Mr Philippe que ma résidence serait fixée à Saumur à partir du 1^{er} avril 1912, pour me permettre de surveiller plus efficacement les travaux de Montsoreau.

10 février 1912 : Par décision de ce jour, M. Le Cornec, conformément aux propositions qui lui ont été faites par M. Philippe, d'accord avec moi, fixe ma résidence à Saumur à partir du 1^{er} avril 1912.

1^{er} mai 1912 : Je reçois le baptême de l'air comprimé en descendant dans le caisson de fondation de la pile N° 11 du pont de Montsoreau.

11 août 1912 : Voyage à Montreuil-Bellay dans l'après-midi. Visité les travaux du pont en construction sur le Thouet par la maison Daydé pour remplacer celui détruit le 3 Nov 1911.

10 janv 1913 : Voyage à Angers dans la soirée pour conférer avec M. Philippe au sujet du déversement du caillou de la pile N° 7.

20 juin 1913 : Quitté Saumur à 8h avec M. Philippe pour Montataire (Oise). Vérification du montage provisoire aux ateliers de la S.T.P.F. des deux premières travées du pont de Montsoreau. Déjeuner au restaurant avec M. Philippe. Arrivés à Paris Austerlitz à 12h. De Paris Aust. à Paris Nord en métro. Départ de Paris Nord à 13h15 avec MM. Philippe, Pesme, Adm des P.F. et Fricker, inspecteur du bureau Véritas chargé des épreuves et de la réception des métaux. Arrivés à Creil à 14h10. De Creil à Montataire en voiture de la S.P.T.F. Examen des deux

travées montées. Visite des ateliers et forges de Montataire. Départ de Creil à 17h10 et arrivée à Paris Nord à 18h10. Et avec M. Philippe à la Madeleine à 19h. Dîner au restaurant Sandrier Boul. de Strasbourg. Couché Hôtel de la Concorde, ch N° 40 5^e ét. De Saumur à Paris Orsay 2^e cl 5 jours 34 f 60. De Paris Nord à Creil 2^{ème} cl A et R 6 f 15.

28 juillet 1913 : Visite des travaux de Montsoreau par M. l'Ingén Général Heude. M. Cosni Ing. En Chef et M. Pesme Admr. PF.

20 au 23 oct 1913 : Lancement des travées 1 et 2 du pont de Montsoreau.

1^{er} déc 1913 : M. Philippe, Ingén à Angers, nommé en tant qu'Ingén en Chef à la Roche-sur-Yon, prend possession de son service en Vendée. Il conserve la direction des travaux de Montsoreau.

12 au 14 janv 1914 : Lançage des travées 3 et 4 du Pont de Montsoreau. Photographies prises par M. Evers d'Angers.

3 fév 1914 : Voyage à La Roche-sur-Yon pour conférer avec M. Philippe au sujet des travaux de Montsoreau. Départ de Saumur à 7h50. 9h40. La Roche 12h35 (voyage A et R 3^{ème} cl 10 f. 45). Déjeuner Hôtel des Voyageurs près de la gare. Conféré avec M. Philippe de 14 à 17h.

10 mars 1914 : Vers 10h du matin, je suis tombé dans la Loire, avec M. Juste, en plein chenal, par une crue de 3 m, entre la culée R.D et la pile N° 1. Maladresse du marinier qui conduisait le bachot dans lequel nous nous trouvions M. Juste et moi. Ce marinier devait nous conduire de la cale de Chilloux à l'échafaudage de la pile 1 qui présentait des traces de



fatigue. Il a poussé au large et il s'est laissé descendre au courant sans prendre garde au câble tendu par M. Juste entre la rive droite et ledit échafaudage pour assurer un va-et-vient. L'arrière du bateau est venu buter contre ce câble qui, par suite de la hauteur des eaux n'émergeait plus que d'une vingtaine de centimètres. Nous avons, M. Juste et moi assez rapidement dégagé le bateau, mais comme celui-ci était entraîné par le courant assez rapide en cet endroit, dès que le câble s'est trouvé libéré, il nous a fauchés tous les deux et précipités dans la Loire. M. Juste est resté suspendu après le câble et a été sauvé par son personnel, grâce au bateau assurant le va-et-vient entre la culée et la pile. Quant à moi, ayant barboté un instant, j'ai réussi à m'agripper au bachot dans lequel je me trouvais avec M. Juste et, avec l'aide du marinier resté à bord, j'y suis remonté assez facilement. Nous en avons été quittes, M. Juste et moi, pour un bon bain forcé. J'en ai perdu mon chapeau. Sachant nager, je n'ai pas eu un instant l'impression que je pouvais être en danger et j'avais réfléchi que s'il ne m'était pas possible de m'accrocher au bateau qui n'était pas très loin de moi, ce que j'avais de mieux à faire, c'était de consacrer tous mes efforts à me maintenir sur l'eau, laissant au courant le soin de me ramener à la rive. Je risquais de cette façon un congestion pulmonaire ou une fluxion de poitrine, mais pas la noyade.

20 mars 1914 : À l'occasion du lancement des travées 5 et 6 du pont de Montsoreau, nous nous installons, Georgette et moi, à la Maumenière, dans la soirée.

21 mars 1914 : Rentré de Montsoreau avec Georgette après le lançage des travées 5 et 6.

28 juin 1914 : L'Archiduc héritier d'Autriche, François Ferdinand et sa femme, la duchesse de Hohenberg, sont assassinés par un étudiant Serbe à Sarajevo, capitale de la Bosnie Herzégovine annexée par l'Autriche en 1908.

2 juillet 1914 : Une lettre de M. Philippe, datée de Paris 30 juin et arrivée hier à Montsoreau m'apprend officieusement et confidentiellement que les avancements des conducteurs vont paraître prochainement au J.O et que je figure parmi les cadres de 2^{ème} cl promu à la 1^{ère} à dater du 1^{er} juillet 1914.

16 juillet 1914 : Visite du chantier de Montsoreau par M. Philippe, son ami M. Billois et M. De Brun Elève Ingénr. en mission à Angers.

23 juillet 1914 : Visite du chantier de Montsoreau par l'Inspecteur Général Monet, Mrs Cosmi et Philippe.

25 juillet 1914 : Dans la soirée vers 18h, le manoeuvre Gille, du chantier de M. Juste, tombe accidentellement dans la Loire, passe sous le bateau des machines amarré contre la levée R.D et disparaît. Dans la soirée, nous rentrons à Saumur pour revoir Félix qui vient de Lourayon et se rend à Bourg des Dames.

26 juillet : Quitté Saumur pour Varennes et Montsoreau. Enquête sur plan au sujet de l'accident survenu la veille sur le chantier. Le corps de Gille a n'éte retrouvé que le 31 à Gaure.

27 juillet 1914 : La Serbie a répondu le 25 à l'ultimatum autrichien. Elle fera l'amende honorable réclamée par l'Autriche, ne repousse pas l'immixtion de la police autrichienne dans les affaires intérieures, mais fait appel sur ce point aux principes essentiels du Droit des Gens. L'Autriche n'a aucune confiance dans les promesses serbes ; les relations diplomatiques sont rompues entre les deux pays. La Russie paraît décidée à soutenir les Serbes et l'Allemagne, de son côté à soutenir l'Autriche. La France, l'Angleterre et l'Italie risquent d'être entraînées dans une querelle à laquelle elles ne sont qu'indirectement intéressées. Les compagnies de chemin de fer français sont invitées à prendre les mesures préparatoires au transport des troupes de couverture sur la frontière.

28 juillet 1914 : Dans les Chemins de Fer, le personnel disponible est affecté à la garde des ouvrages d'art, des voies, des lignes téléphoniques et télégraphiques.

29 juillet 1914 : L'Autriche a déclaré la guerre à la Serbie le 28. En France, les militaires en permission sont rappelés à leurs corps ; les troupes éloignées de leurs garnisons y reviennent au plus vite. Dans la nuit du 28 au 29, les Chemins de Fer ont été réquisitionnés par les ministres de la Guerre et des Travaux Publics pour les besoins militaires.

31 juillet 1914 : Les officiers chargés en cas de mobilisation, des réquisitions des chevaux et des voitures, rejoignent leurs postes. J'ai voyagé aujourd'hui entre Montsoreau et Saumur avec le

Commandant Simon qui se rend à Beaufort. À la lecture des journaux, on se rend parfaitement compte que les chances de guerre l'emportent de beaucoup sur les chances de paix. Dans la soirée les troupes de couverture sont mobilisées et quittent leurs garnisons dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août pour s'échelonner le long de la frontière.

1^{er} août 1914 : La mobilisation générale des armées de terre et de mer, attendue par tous les français depuis 4 ou 5 jours, a été ordonnée aujourd'hui par le Gouvernement par décret du Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août. La nouvelle a été apportée au chantier vers 17h par plusieurs personnes venant de Saumur notamment M. Goubault, marchand de bois à Montsoreau. Quelques instants après, les gendarmes de Fontevraud qui se rendaient à Turquant et Parnay pour prévenir les maires, ont confirmé la nouvelle. Enfin, vers 17h^{1/2}, le Garde Champêtre de Montsoreau, à son de caisse, a annoncé à la population qu'un grand incendie allait s'allumer sur la France et sur l'Europe. Dans la soirée, vers 19h, les affiches officielles ont été apposées par M. Barreau, menuisier à Montsoreau, sur les édifices publics et même sur le magasin à chaux de M. Juste. Les Chemins de Fer passent sous l'autorité du Ministre de la guerre. Une commission prend en mains la direction des différents réseaux. Informé M. Philippe et M. Cosni qu'en exécution de mon ordre de mobilisation, je quitterai Saumur pour Besançon le 3 août à 8h du matin et que je laisserai dans le bureau de Montsoreau toutes les archives et papiers concernant mon service. À la Bourse de Paris les transactions ont été supprimées aujourd'hui. Le 3% est à 77.25. Expédié dans la soirée et une partie de la nuit ma comptabilité du chantier de Montsoreau. (Entreprise et régie) pour le mois de juillet.

2 août 1914, Dimanche, 1^{er} jour : Rentré avec Georgette et Henri par le train qui arrive à Saumur à 7h^{1/2}. Préparé toutes mes affaires en vue de mon départ.

3 août 1914, lundi 2^{ème} jour : À 6h^{1/2}, adieux précipités à Georgette et à Henri. Arrivé gare Saumur vers 7h. Je me mets à la disposition du Commandant militaire pour partir le plus tôt possible. Pas de train dans la direction de Tours avant 9h^{1/2}. Promenade sur le quai avec

M. Gasparron, chef de district de l'État à Saumur. (René Salain était officier et devait rejoindre le secteur sud de la place de Besançon. Parti le lundi 3 août à 6h^{1/2} son domicile de Saumur, il n'est arrivé à Besançon que le mardi 4 août à 23h45. Donc il n'a pu rejoindre son unité que le mercredi 5 août au matin.)

Mercredi 5 août 4^{ème} jour : L'Italie a fait une déclaration de neutralité. L'Allemagne a déclaré la guerre à la Belgique et envahi son territoire ; L'Angleterre a adressé le 4 un ultimatum à l'Allemagne et lui a déclaré la guerre le même jour en raison de la violation de la neutralité belge. Tous les journaux ont signalé le merveilleux résultat obtenu par notre mobilisation. Je veux croire sans peine que tous les réservistes et territoriaux se sont mis en route sans récriminations pour rejoindre leurs corps d'affectation ; mais, pour ma part, je n'ai jamais vu autant de désordre dans les gares où je suis passé, ni autant d'hommes pris de boisson. Ce sont d'ailleurs ceux-là qui criaient le plus fort «À Berlin !» et qui sur les wagons écrivaient «Train de plaisir pour Berlin». Peut-être, à tout prendre, valait-il mieux que cet esprit présidât à la mobilisation ! Dans les gares de transit, chacun se débrouillait pour prendre le train qui devait le conduire à destination et personne ne s'occupait de lui. C'était vraiment le système D.

13 août 1914, jeudi 12^{ème} jour : Reçu lettre de Georgette du 8. C'est la 1^{ère} que je reçois depuis mon départ de Saumur. Elle venait de recevoir mes cartes de Paris et Dijon. Launet lui avait dit m'avoir rencontré à St Pierre et l'instituteur de Parnay avec lequel j'avais causé sur le quai de la gare de Saumur lui avait appris que je n'avais quitté Saumur qu'à 9h^{1/2}. M. Lemoigne, réformé classe 1889 a été chargé de l'interim de mon service. Mr Calasson, Conducteur à Ancenis a été blessé à la tête en se mettant à la portière d'un train au moment où celui-ci franchissait un P.S. Mabileau, mon marinier de Montsoreau, va être amputé du doigt auquel il s'est blessé sur le chantier. A partir de cette date, soit par sa femme Georgette, soit par ses collègues, il sera tenu au courant de l'avancée des travaux du pont de Montsoreau.

24 août 1914, lundi 23^{ème} jour : Reçu lettres de Georgette du 16 et du 19. Elle a passé la journée du 17 avec Henri à

Montsoreau. M. Philippe est resté à La Roche comme commandant du Génie de la Place. M. Juste n'est pas revenu à Montsoreau. Chantier fermé. Mes carnets et sommiers transportés par Lemoigne chez l'Inspr. en chef. Mabileau entré à l'hôpital de Saumur.

9 sept 1914, mercredi 39^{ème} jour : À l'avenir les troupes employées dans le secteur de la place de Besançon auront un jour de repos par semaine. Pour le secteur sud, ce jour sera le mercredi. Jusqu'à aujourd'hui on a travaillé tous les jours, y compris dimanches et jours de fête du lever au coucher du soleil.

17 sept 1914, jeudi 47^{ème} jour : Reçu lettre de Georgette du 13. Elle vient d'arriver à Montsoreau avec Henri, M. Brard et ses deux gosses pour les journées des 13, 14 et 15. M. Fort, chef monteur des P.F. lui a dit qu'il devait rouvrir le chantier le lendemain 14.

25 sept 1914, 55^{ème} jour, Vendredi : Reçu carte Lemoigne du 14. Il m'écrit de mon bureau à Montsoreau pendant le lancement des travées 9 et 10 commencé le 21. Il a fait une demande pour être mis à la disposition du Min. De la Guerre.

1er octobre 1914, 61^{ème} jour : Reçu carte M. Philippe du 27. Le lancement de travée 9 et 10 a été effectué les 21, 22 et 23. Le montage des travées 11 et 12 est en cours. Juste s'obstine à garder l'inertie la plus complète; la situation s'embrouille et ma présence sur place ne serait pas inutile.

30 nov 1914, 121^{ème} jour : Reçu lettre du 27 de M. Philippe. M. Philippe m'annonce la mort de son frère. M. Philippe ajoute : « le pont de Montsoreau se continue avec une lenteur désespérante. Juste, de sa résidence méridionale, paralyse tout. Les Ponts Fer, pris sans doute par d'autres projets, ne font pas preuve de vigueur. Il faudrait que vous veniez. Votre colonne auquel j'ai écrit n'y fait pas d'objection; je vais donc solliciter du Min de la guerre de vous renvoyer pour un temps. » Je ne demanderais certes pas mieux que de revenir à Montsoreau, mais si ce retour devait permettre un jour ou l'autre à quelqu'un de me reprocher d'avoir cherché à m'embusquer, je préférerais de beaucoup suivre ma destinée comme militaire. Je souhaiterais même que les propositions de M. Philippe n'aient pas de suite.

11 déc 1914, 132^{ème} jour : Le Président de la République et le Gouvernement

sont rentrés à Paris le 10 décembre.

20 déc 1914, 141^{ème} jour : Reçu lettre Georgette du 17. Le lancement des travées 11 et 12 auraient été marquées par un incident et l'opération aurait dû être retardée. D'après Dalmace, le surveillant, les galets de lancement auraient quitté leur chemin de roulement, entre les rivets des semelles et certaines pièces auraient été faussées sur 5 à 6 m de long.

23 déc 1914, mercr, 144^{ème} jour : Reçu lettre de M. Philippe du 17. Au sujet de l'accident de lancement du tablier, il me donne les renseignements suivants : « On était en train de lancer les deux dernières travées quand on s'est aperçu qu'un galet avait dévié et que la plate-bande inférieurs de la poutre amont, dans la 11^è travée, à 6 m environ du 10^è montant, était en tirebouchon. Stupeur, arrêt, télégrammes. Je suis parti aussitôt pour Montsoreau et j'en suis revenu cette nuit. M. Pesme, pourtant plus près que moi est arrivé après mon départ. Il a été décidé qu'on mettrait le tablier sur cales et qu'on remplacerait les tronçons déformés: semelles et cornières. Inutile de vous dire que les P.F n'étaient pas fiers.»

2 janv 1915, 160^{ème} jour : Reçu carte de M. Philippe du 2 janv. Le tablier a été convenablement réparé par les P.F. et le lancement des travées 11 et 12 a été terminé le 31 décembre. Reste à savoir si les portiques sont bien à l'aplomb des piliers en maçonnerie.

31 janv 1915 Dim 183^{ème} jour 7 à 7h1/2 : Reçu lettre M. Fort du 28. La circulation sur le tablier a été interdite, au grand désespoir des gens de Varennes qui protestent. C'est par suite du tassement d'un calage qu'un galet simple a dévié et est sorti de son alignement; il a roulé sur une ligne de rivets. C'est la cornière extérieure qui était la plus malade; elle a été un peu fermée. La partie faussée aurait environ 4 m de long. Le tout a été redressé et on a remplacé une partie de la platebande abîmée, exactement 4 m 40 afin de ne pas laisser en place du métal qui avait été voilé. La réparation a demandé 3 jours ; mais il a fallu attendre 12 jours le tronçon de platebande. Au total 15 jour de retard. Les appareils d'appui, commandés en Belgique, y sont toujours et pour longtemps sans doute. La pose des garde-corps est en cours. La position des maçonneries par rapports aux montants sur piles est parfaite. Seules les piles 10 et 11 donnent des



© B. Rousseau - Conservation départementale du patrimoine - Département de Maine-et-Loire

écarts de quelques centimètres; la culée droite est biaise de 4 cm ; mais comme distance totale entre les eux culées, on ne pouvait pas faire mieux.

11 février 1915, jeudi 194^{ème} jour : Reçu lettre de M. Philippe du 8. Comme on nous l'a dit, m'écrit-il, les piles sont bien en place et ce résultat nous fait honneur. Le plus grand écart est de 7 cm sur les piles 10 et 11 (les plus faciles à implanter); il sera facile de corriger avec les appareils d'appui. Quant à la culée droite, elle a un petit dévers mais c'est peu de chose.

24 février 1915, mercredi 207^{ème} jour : reçu lettre Georgette du 21. Elle est allée passer la journée du 21 avec Henri à Montsoreau. Avant le déjeuner, ils sont promenés sur le pont dont les garde-corps sont en place.

13 avril 1915, mardi, 255^{ème} jour : Reçu lettre Georgette du 11. Lemoine doit être incorporé le 16 avril au 70^e R.I.T à Tours comme soldat de 2^e cl. À cette date Troaden prendra l'intérim de Montsoreau.

16 avril 1915, vendredi 258^{ème} jour : Reçu lettre Delmare du 14. M. Philippe était à Montsoreau le 13 avec M. Lemoigne et Troaden. La Loire est très grande.

23 mai 1916, mardi 661^{ème} jour : Reçu lettre de M.Fort du 21 mai. Il est revenu de Doullens à Montsoreau, pour mettre en place les appareils d'appui.

9 juin 1916, vendredi, 678^{ème} jour : Reçu lettre Troadec du 8. Launet est mobilisé à Tours. Lemoigne est toujours sur le front.

11 juin 1916, 680^{ème} jour : Le Journ. Off. publie la loi et le décret concernant l'avance de l'heure légale : « Dans la nuit du 14 au 15 juin, à 23h, l'heure légale sera avancée de 60 minutes. L'heure normale sera rétablie le 1^{er} octobre.»

15 juin 1916, jeudi 683^{ème} jour : Dans la nuit du 14 au 15, à 23h, toutes les horloges publiques ont été avancées de 60 mn et mises à 0h. Cette réforme horaire s'est accomplie sans aucun incident. (*En convalescence du 3 au 15 oct 1916, René Salaün a pu voir sur place l'avancement des travaux du pont de Montsoreau.*)

3 sept 1916, dimanche : Voyage à Montsoreau avec Georgette, Henri et la famille Troaden. Visité le chantier qui péniblement prend tournure définitive.

1er octobre 1916, dimanche 792^{ème} jour : Nuit du 30 sept au 1^{er} octobre. Retour à l'heure normale. Toutes les horloges publiques ont été retardées d'une heure. Une minute après 0h59, leurs aiguilles ont été remises à 0h. La journée du 30 sept a donc compté 25h pour compenser celle du 14 juin qui n'en avait que 23.

11 oct 1916, mercredi 802^{ème} jour : Journée à Montsoreau avec Mrs Philippe et Troaden. Saumur départ 9h35. Arrivée au chantier 10h35. Visité le chantier R.G. Déjeuner à Montsoreau chez Jubeau. Visité le chantier R.D. Rentré à Saumur en auto à 16h15. M.Philippe reparti pour La Roche à 16h50.

8 nov 1916, 830^{ème} jour mercredi : Le Gouvernement a décidé que, dans toute la France, la fermeture des magasins s'effectuerait à partir du 15 Nov à 18h. (économies de gaz et d'électricité pour les besoins de la guerre). Exemptés de cette mesure établissements d'alimentation et pharmacies.

23 nov 1916 : L'empereur François Joseph II d'Autriche décède le 2 Nov à 21h à 86 ans.

11 mars 1917, 944^{ème} jour, mercredi : Ministre du ravitaillement a communiqué la note suivante : « Pour éviter tout

gaspillage, la consommation du pain va être réglementée par l'institution d'une carte.»

16 mars 1917 : Révolution en Russie. Abdication du Tsar Nicolas II.

13 avril 1917, mercredi 986^{ème} jour : Promenade à Montsoreau avec Troaden. Quitté Saumur à 9h40 et arrivé au chantier à 10h20. Les travaux sont virtuellement terminés. Quelques ouvriers exécutent à la tâche les banquettes de sureté R.G. Le Bac rassemble le matériel de M. Juste.

30 janv 1918 mercredi 1279^{ème} jour : Par décision n° 5.486- 5/m du 24 janv, transmission par I.G.B à Général commandant de Région sous le n°2576 Bis, j'ai été affecté au centre de bois de Nantes. Avisé Henri et M. Philippe par télégramme. (*A partir de cette date, René Salaün revient habiter Angers avec sa femme Georgette et son fils Henri.*)

25 avril 1918 : Journée à Montsoreau avec M. Philippe, M. Rouvelot et M. Baron pour la réception définitive du pont de la Loire et de ses abords. M. Pesme était présent, ainsi que M. Laurent, Agent Voyer d' Arrondissement à Angers, M. Riobé, Agent Voyer Canton à Saumur, M. Troaden. M. Duffeu, chef d'exploitation des trams de Saumur et Marseille, maire de Varennes sur Loire. Partis d'Angers à 12h, rentrés à 19h.

Ces extraits du journal de René Salaün concernant plus particulièrement la construction du pont de Montsoreau sont transmis par ses petits enfants : André Salaün, Anne Sauvonnet-Salaün, Jean Paul Salaün. Ils espèrent que ces informations intéresseront les habitants de Montsoreau et des environs du bord de Loire.

Fait le 30 septembre 2017

NB : la transcription des noms propres peut être erronée.



Nos partenaires

CLÉS DE PARTENARIATS DIVERSIFIÉS

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

L'avenir pousse dans nos écoles !

De la maternelle au lycée, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accompagne les projets éducatifs des enseignants du territoire. Chaque année, il propose des thèmes multiples et des contenus adaptés, pour permettre aux élèves de tisser des liens avec leur lieu de vie et de le comprendre : recherche des traces d'animaux dans la forêt, rencontre avec des éleveurs, découverte des énergies renouvelables...

Des projets variés et encadrés

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine souhaite participer à l'éducation des citoyens de demain en proposant une offre éducative spécifique pour les enfants et jeunes qui vivent et grandissent sur les 117 communes qui composent son territoire.

C'est dans ce but qu'il développe un programme d'éducation au territoire en collaboration étroite avec l'Éducation Nationale. Il s'appuie sur un réseau de 26 acteurs locaux composé d'associations éducatives, de plasticiens, d'agriculteurs... Ils interviennent auprès des élèves, en classe, autour de l'école ou sur des sites naturels ou patrimoniaux.



© Kreazim — J. Paressant

Une année autour de la forêt...

En 2017/2018, la forêt est au cœur des programmes éducatifs du Parc. Découverte des différentes essences forestières, des habitants de la forêt, observation de son évolution ou encore sa gestion, les élèves vont étudier et tenter de percer tous les secrets de ce milieu fascinant et mystérieux qui nous entoure.

Un concours photo spécial scolaire est même organisé. Une surprise attendra les classes primées et les meilleures photos seront exposées en septembre 2018, à la Fête du Parc.

L'éducation au territoire en chiffres

5 000 élèves bénéficient d'animations chaque année ;

230 € par jour et par classe sont versés par le Parc aux écoles ;

212 classes ont participé au programme du Parc en 2015/2016 ;

44 classes retenues pour participer à des projets forêt, thème 2017/2018.

Retrouvez toutes les informations sur le site : <http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/education>

Ça caille chez vous ? Découvrez « Isole TOIT mais pas tout seul »

Savez-vous que 30% de la chaleur de nos habitations s'échappe par un toit non isolé ? Et avec l'hiver qui arrive, c'est le bon moment de s'occuper de sa maison ! Alors, dites stop aux courants d'air et découvrez « Isole TOIT mais pas tout seul », une action lancée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine pour vous accompagner dans l'isolation de vos toitures !

Vous conseiller et vous aider dans vos travaux

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre habitation ? Vous pouvez désormais faire appel au Parc ! Un conseiller se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un état des lieux, vous renseigner sur les aides possibles et vous accompagner du début à la fin du chantier.

« Face à des démarchages intempestifs, il est important de rappeler que cet accompagnement est indépendant et gratuit » précise Sébastien Bodin, chargé de mission écoconstruction et énergie au Parc.

Assurez vous-même une partie des travaux

Si votre budget est serré et si vous le souhaitez, le Parc prend en charge une formation dispensée par des professionnels qui vous permettra de réaliser vous-même une partie de vos travaux avec des matériaux biosourcés.



© PNR de Millevalches en Limousin

Pourquoi c'est intéressant ?

- Vous participez au développement de l'artisanat et d'une filière de matériaux sains et durables.

- Vous gagnez en confort grâce à une isolation performante et de qualité.
- Vous gagnez en expérience, en autonomie et le portefeuille dit merci !

Pour mener à bien ce projet, le Parc s'entoure de nombreux partenaires, espaces info énergie, réseaux de professionnels du bâtiment, organismes de formation, collectivités locales.

Intéressés ?

Besoin de plus d'informations ?

Contactez Sébastien Bodin au
Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine
02 41 53 66 00 ou par mail
s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr

Ibis sacré

Un échappé de zoo...



© Tony Brierton - A. Davey - DH

dans le Saumurois.

Originaire d'Afrique sub-saharienne où il vit encore à l'état naturel, l'ibis sacré a été introduit dans les zoos français à la fin des années 80. Échappée de certains d'entre eux, l'espèce s'est installée sur les façades Atlantique et Méditerranéenne où les populations n'ont cessé de croître.

L'ibis sacré est un oiseau blanc de taille moyenne (environ 120 cm d'envergure). Les pattes et le bas du dos sont noirs, tout comme la tête, totalement dépourvue de plumes. Son bec épais et recourbé est également caractéristique. Il fréquente le plus souvent les milieux



Maison du Parc

15, avenue de la Loire
49730 Montsoreau

tél. 02 41 38 38 88

maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc
49730 Montsoreau

tél. 02 41 53 66 00

info@parc-loire-anjou-touraine.fr

L'année 2017 de l'association Les Plus Beaux Villages de France

Brouage (Charente-Maritime) et Veules-les-Roses (Seine-Maritime) rejoignent Les Plus Beaux Villages de France® !

Parmi les cinq candidatures examinées cette année par la Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France®, deux ont abouti au «sacre» ! Les communes de Brouage (Charente-Maritime) et de Veules-les-Roses (Seine-Maritime) ont ainsi rejoint les rangs de l'association. Poursuivant sa mission de ré-expertise périodique des villages classés, la Commission Qualité a par ailleurs dû procéder au déclassement de l'une des dix-sept communes contrôlées en 2017. À ce jour, l'association compte 157 villages membres.



Veules-les-Roses (76)

Classées en 2016, les communes de Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques) et de Lussan (Gard) ont signé la Charte Qualité des Plus Beaux Villages de France® respectivement en mars et septembre derniers, l'occasion d'officialiser et de fêter avec la population et les partenaires locaux leur entrée dans l'association.

35 ans, ça se fête !

Les représentants de quatre-vingt-dix-huit villages étaient présents lors de l'Assemblée Générale



Brouage (17)

organisée du 24 au 26 mars derniers dans les villages vauclusiens de Gordes, Ménerbes et Roussillon. Un moment studieux au cours duquel les participants ont recueilli conseils et bonnes pratiques lors des deux ateliers techniques organisés sur les thèmes du fleurissement et de la dynamisation des centres bourgs, mais aussi un moment convivial pour ces rencontres qui marquaient également le 35ème anniversaire de l'association.

A l'occasion de cette année un peu spéciale, quelques nouveautés et surprises ont émaillé l'actualité des Plus Beaux Villages de France®, notamment :

- *La réédition du jeu-concours* avec notre partenaire Flammarion sur le site Internet dédié www.concours-plusbeauxvillages.fr qui a rassemblé plus de 5 000 participants désireux de gagner des week-ends dans Les Plus Beaux Villages de France® et des exemplaires du guide officiel de l'association,
- *La création du compte Instagram* officiel de l'association [@lesplusbeauxvillagesdefrance](https://www.instagram.com/lesplusbeauxvillagesdefrance) et l'organisation d'un concours photos

avec le hashtag [#lesplusbeauxvillagesdefrance](https://www.facebook.com/lesplusbeauxvillagesdefrance) auquel ont participé plus de 900 nouveaux abonnés durant l'été.

- *L'organisation d'un jeu-concours* sur la page officielle Facebook www.facebook.com/lesplusbeauxvillagesdefrance pour faire gagner cartes, guides et adhésions au Club des Amis des Plus Beaux Villages de France... Et peut-être quelques surprises supplémentaires à l'approche des fêtes de fin d'année...

Sur la route des Plus Beaux Villages de France !

Après avoir développé, en partenariat avec la société 4 roues sous l parapluie, un concept de rallye en 2CV à travers Les Plus Beaux Villages de France (de Paris à Cannes en mai et de Paris à Deauville en septembre), l'association poursuit la constitution d'une offre de séjours en itinérance dans les villages. En 2017, c'est avec les sociétés Michelin et Alliance Réseaux (concepteur de solutions de réservation par Internet) qu'elle a mis en place, sous la marque « My trip tailor »,



Assemblée générale à Gordes (84) © D. Bottani

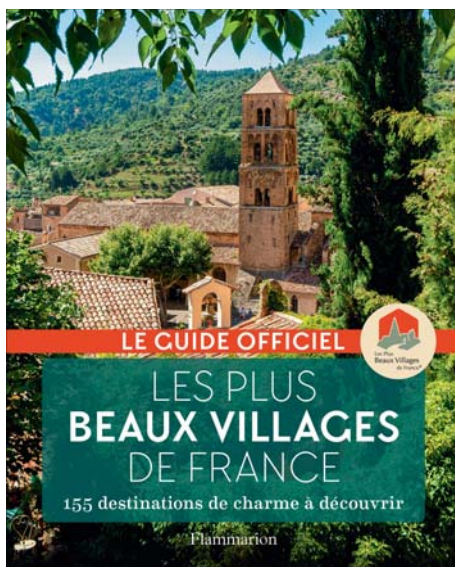
les premiers circuits personnalisables et réservables en ligne (avec un premier test en Provence). Ces propositions packagées ou semi-packagées viennent ainsi compléter l'offre d'hébergements et d'activités disponibles sur le site de réservation de l'association www.lesplusbeauxvillagesdefrance.org / *Les séjours*.

Qui dit itinérance, dit carte routière ! Et cette année, celle de l'association a fait peau neuve ! Index des villages pour un repérage facilité, informations sur la méthode de sélection des villages, photos des derniers villages classés en date... Et grâce à un nouvel accord avec Michelin, la carte officielle des Plus Beaux Villages de France® est désormais aussi commercialisée en librairies et grandes surfaces à un tarif plus attractif : 6,95 € (au lieu de 8 € précédemment).



L'année 2017 des Plus Beaux Villages de France® en chiffres :

- 2 nouveaux villages classés
- 22 villages expertisés / ré-expertisés
- 157 villages membres
- + d'1 million de visiteurs sur le site Internet
- + de 27 000 abonnés sur Facebook
- + de 2 300 abonnés sur Instagram
- + de 15 000 guides touristiques vendus
- + de 5 500 cartes routières vendues
- 47 villages participants et 200 animations organisées pour les Journées Européennes des Métiers d'Art®



On vous dévoile un peu de 2018 ?

Silence, on tourne !

Réalisé cette année, un reportage de 52 minutes consacré à l'association pour « Les Docs du Dimanche » de France 5 devrait être diffusé au printemps prochain (date à confirmer).

2018, année numérique

Plus moderne, plus fluide, plus esthétique, plus interactif... Le futur site Internet de l'association devrait prendre sa place sur la toile pour la prochaine saison estivale.

Savoir-faire et faire savoir

À vos agendas ! Les prochaines Journées Européennes des Métiers d'Art se tiendront du 6 au 8 avril 2018 sur le thème «Futurs en transmission». Mobilisez d'ores et déjà les «forces créatrices» de votre village pour participer à cet événement au cours duquel l'association devrait renouveler son partenariat avec l'Institut National des Métiers d'Art®.

Sélection internationale

Ce sera au tour de la France d'accueillir l'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de la Terre®. Les 26 et 27 mai prochains, aux côtés des autres réseaux membres de la Fédération Internationale - Wallonie, Québec, Italie, Japon - l'association poursuivra sa mission d'accompagnement auprès des réseaux en cours de création en Saxe (Allemagne), en Russie, ou encore en Chine.

Tous les 5 ans, le classement des villages est réexaminé par la Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France. Dans le courant de l'année 2017, différents membres de la Commission Qualité ont effectué des visites libres de notre village. Puis, le 10 août dernier, Pascal BERNARD, délégué général chargé de qualité, a procédé à la visite-expertise de Montsoreau afin de :

- vérifier la réalité et la pertinence des efforts accomplis au sein du

village par la municipalité depuis la précédente expertise (2011), dans la reconnaissance de son patrimoine, l'amélioration de sa qualité urbanistique comme architecturale et sa mise en valeur esthétique,

- mesurer ensuite la valorisation du classement antérieur du village pour accroître l'accès au public de son patrimoine, augmenter sa notoriété, améliorer son accueil, diversifier

et maîtriser sa fréquentation, mobiliser et mettre en réseau ses acteurs économiques, développer ses activités et rester ou devenir un lieu d'excellence vivant et actif.

La Commission Qualité, réunie les 29 et 30 septembre 2017 à Rochefort-en-Terre (Morbihan) a pris la décision de confirmation du classement de Montsoreau parmi Les Plus Beaux Villages de France®.

La CAF de Maine-et-Loire

Mon logement me semble non décent (propriétaire ou locataire)

Je suis allocataire avec au moins un enfant à charge de moins de 21 ans ou un enfant à naître.

Je ne suis pas allocataire, mes enfants sont en résidence alternée ou je n'ai pas la garde habituelle de mes enfants.

Mes questions :

Si mon logement me semble non décent :

- Quelles démarches dois-je réaliser ?
- Est-ce que la Caf va continuer à me verser l'aide au logement ?
- Je suis propriétaire. La Caf peut-elle me faire un prêt pour faire des travaux ?
- Je suis allocataire. Est-ce que je peux arrêter de payer mon loyer ? Comment demander à mon propriétaire de faire des travaux ?

L'offre de service de la Caf

Le conseiller Caf

- étudie vos droits aux prestations (aide au logement, prêt à

l'amélioration de l'habitat...)

- enregistre votre déclaration de présomption de non-décence de votre logement
- adresse un courrier pour vous informer des suites données à votre dossier.

Les droits sont calculés en fonction des ressources du foyer, de la situation familiale et sont susceptibles d'être modifiés à chaque changement de situation.

Le travailleur social

effectue un pré-diagnostic de l'état de décence de votre logement et informe :

- des droits et devoirs du propriétaire et du locataire
- des conséquences de non décence du logement et des possibilités de traitement amiable ou judiciaire
- des dispositifs d'aides et des démarches à réaliser

propose un accompagnement pour :

- faire réaliser un diagnostic technique

- faire le point sur la situation et les risques liés à la non décence

- mettre en oeuvre des actions adaptées à votre situation

- prendre contact avec votre propriétaire si vous êtes locataire

- aider à la mise en oeuvre des travaux si vous êtes propriétaire

- soutenir vos démarches

Les partenaires

- **ADIL** (Agence départementale d'information logement) - www.adil49.com
- **Cellule habitat indigne** - www.solidarites.maine-et-loire.fr

La loi Solidarité et renouvellement urbain du 13 décembre 2000 impose de remettre un logement décent au locataire. Aucun arrêté d'insalubrité, ni de péril, ne doit être délivré pour le logement. Les normes de décence sont définies par le décret n°2002-120 au 30 janvier 2002.



Je me simplifie la Caf

Le site internet **caf.fr**



Je contacte **un conseiller Caf**
lundi au vendredi 9 h / 16 h 30

0 810 25 49 30
(0,06 €/min + prix de l'appel)

Je consulte

mes droits, mes paiements.

Je fais mes demandes sur caf.fr

aide au logement, prime d'activité...

Je déclare mes changements de situation

familiale, professionnelle, déclaration trimestrielle...

Je prends Rdv

Je me renseigne sur «Ma Caf»

sur la page d'accueil du caf.fr je saisis mon code postal et consulte services de ma Caf.



Je prends rendez-vous

02 41 22 38 38

- avec **un travailleur social**
- avec **une conseillère conjugale et familiale**

Des vacances cette année, c'est possible...

Séjour en famille,
Camp/colonie pour les enfants

Je suis allocataire avec au moins un enfant à charge de moins de 21 ans et un quotient familial égal ou inférieur à 600 €.

Mes questions :

- J'aimerais partir en vacances avec mes enfants, est-ce que la Caf peut m'aider ?
- C'est mon premier départ, il y a tellement de choses à prévoir, j'ai

peur de ne pas y arriver...

- Qui peut me renseigner ?
- Comment faire ?

L'offre de service de la Caf

La Caf vous aide à partir en vacances en prenant en charge une partie du coût du séjour de vos vacances familiales, du camp ou des colonies de votre enfant par l'accès au service Vacaf.

Vacaf est un service commun des Caf pour faciliter le départ en vacances des familles allocataires et de leurs enfants dans des centres agréés.

L'aide financière est versée directement à l'organisme choisi. Elle est majorée en cas de situation de handicap de l'enfant et du versement de l'Aeeh.

Le travailleur social peut vous accompagner pour :

- vous informer, vous conseiller
- vous soutenir dans la réalisation d'un projet de vacances ou de loisirs en famille
- vous aider à l'organisation préalable du séjour, du trajet...



Informations pratiques

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA VIE À MONTSOREAU

ZOOM SUR...

La Mairie de Montsoreau

24, place des Diligences - 49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 51 70 15 - Fax. 02 41 51 75 66
www.ville-montsoreau.fr / mairie@ville-montsoreau.fr

Horaires d'ouverture

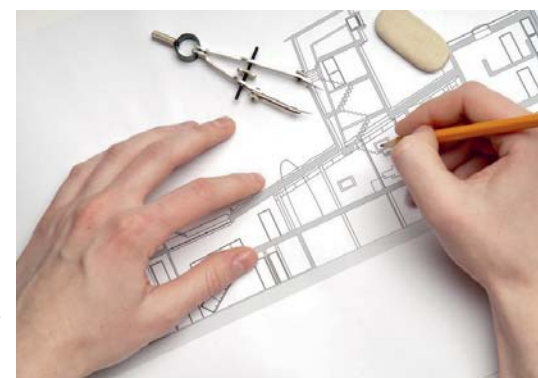
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h30. En dehors des heures d'ouverture, un accueil téléphonique est assuré. Il est également possible de prendre rendez-vous.

Personnel communal

Secrétaire de Mairie	Barbara GAZEAU
Adjoint administratif	Anne-Emmanuelle BODUSSEAU
Agent de maîtrise	Sébastien DEFONTAINE
Adjointes techniques	Philippe VENNEVIER Patrick BRUNET
Agent d'entretien	Brigitte DOUCET

Les Conseillers municipaux

Nom	Fonction	Adresse
Gérard PERSIN	Maire	9, rue des Moulins
Serge BRANCHEREAU	1 ^{er} adjoint	31, avenue de la Loire
Jean-Marie POUJADE	2 ^{ème} adjoint	3, place du Mail
Philippe CHEVREUX	3 ^{ème} adjoint	17, place des Diligences
Pierre-Pascal BOURSE	Conseiller	5, rue de la Maladrerie
Caroline CHAGNAUD	Conseillère	39, rue du Port
Évelyne GUARNORI	Conseillère	1, rue André Obey
Yannick LAFOURCADE	Conseiller	20, Haute Rue
Aline LEBIGOT	Conseillère	9, rue de la Maladrerie
Bernard PELÉ	Conseiller	7, chemin des Caves
Thierry ROI	Conseiller	8, rue Jehanne d'Arc



Travaux / Urbanisme

Avant tout projet de travaux, de peinture, de changement de fenêtres, de couverture... un déclaration est obligatoire en Mairie. Chaque projet est unique, aussi avant toute intervention sur votre patrimoine, contactez-nous !

Page 34

Service-Public 
Le portail de l'administration française

Démarches administratives

Retrouvez dans les pages suivantes des informations sur vos démarches administratives les plus fréquentes.

Page 35



Annuaire

Associations, administrations et services, services médicaux, commerces, artisanat, marché..., retrouvez tous les téléphones utiles de Montsoreau.

Page 37

Urbanisme / Travaux

Principe

Avant d'engager des travaux sur votre patrimoine, que ce soit votre maison ou sur un terrain nu, que cela concerne de gros travaux, tels qu'une construction, une extension, un ravalement de façade, ou des travaux plus minimes : peinture, changement de menuiseries, de toiture, de clôtures, vous devez respecter certaines formalités. En effet, une autorisation d'urbanisme est nécessaire et permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règlements en vigueur sur Montsoreau. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager..) ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux, il est donc fortement recommandé de prendre contact avec

la Mairie car chaque projet est unique et nécessite un accompagnement particulier.

La commune de Montsoreau bénéficie d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) sur tout son territoire. Les règlements sont disponibles sur www.ville-montsoreau.fr. Afin de connaître le secteur dans lequel se trouve votre maison, vous pouvez prendre contact avec la Mairie au 02 41 51 70 15 ou par mail mairie@ville-montsoreau.fr.

Rappel : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m².

L'Habitat

Conseils techniques

L'architecte des Petites Cités de Caractère, Mme Legrand vous reçoit une matinée par mois à la mairie de Montsoreau pour vous conseiller gratuitement sur vos travaux de restauration extérieurs (prise de rendez-vous auprès de la mairie).



Petites Cités de Caractère

Le P.N.R. (Parc naturel régional) Loire-Anjou-Touraine

vous propose une documentation complète pour la restauration du patrimoine bâti : le Référentiel Technique "Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui". Vous y trouverez des conseils pour : le choix des matériaux, les techniques et des savoir-faire à mobiliser pour une bonne restauration, respectueuse de la conservation du bâtiment et de son authenticité.

Disponible à la Maison du Parc
15, avenue de la Loire
49730 MONTSOREAU
02 41 38 38 88
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Conseils et subventions

Le pôle Habitat - Saumur Val de Loire vous oriente sur les techniques et vous renseigne sur les subventions existantes.

11 rue du Maréchal Leclerc
49408 SAUMUR Cedex
02 41 40 45 56
www.sauмурvaldeloire.fr



118

Déclaration préalable
à la réalisation de constructions et travaux
non soumis à permis de construire portant sur
une maison individuelle et/ou ses annexes

1 - Informations à saisir

• Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...)
• Vous construisez une annexe à votre habitation (garage, abri de jardin, garage...)
• Vous réalisez une clôture.

Pour savoir précisément à quelles formalités est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice applicable ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

D. P. N° : _____
Le présent dossier a été reçu à la mairie le : _____

M. le Maire : _____
M. l'Adjoint : _____
M. le Directeur du Parc National : _____

2 - Identité du déclarant

Le déclarant indique s'il est le titulaire général (titulaire des droits de l'habitation) ou l'habitant (titulaire des droits de l'habitation) de la maison. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir le formulaire (à compléter par l'administrateur) avant de déposer le dossier. Une copie sera adressée aux autres déclarants. Un extrait de l'acte de mariage ou de l'acte de décès est à joindre en cas de mariage ou de décès.

Vous êtes un particulier : Madame Monsieur
Nom : _____ Prénom : _____
Date et lieu de naissance : _____
Date : _____ Commune : _____
Département : _____ Pays : _____

Vous êtes une personne morale
Dénomination : _____ Raison sociale : _____
N° SIRET : _____ Type de société (SA, SAS, ...): _____
Représentant de la personne morale : Madame Monsieur
Nom : _____ Prénom : _____

3 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : _____ Ville : _____
Lieu-dit : _____
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____
Téléphone : _____ Indiquez l'indicateur pour le pays étranger : _____
Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale
Nom : _____ Prénom : _____
OU raison sociale : _____
Adresse : Numéro : _____
Lieu-dit : _____
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____
Si cette personne habite à l'étranger : Pays : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à l'administration à l'adresse suivante : _____
L'adresse suivante : _____
L'adresse suivante : _____
L'adresse suivante : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à l'administration à l'adresse suivante : _____
L'adresse suivante : _____
L'adresse suivante : _____
L'adresse suivante : _____

Défiscalisation

La Fondation du Patrimoine peut vous aider ! Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine pourra vous attribuer un label entraînant la défiscalisation des travaux de restauration de toitures et façades et des clos visibles de la voie publique. Cela concerne : moulins, lavoirs, chapelles, fermes, longères, petits manoirs, fours, fuies, immeubles de caractère... Avec le label de la Fondation du Patrimoine, vous pouvez déduire de votre revenu global imposable : 50 % du montant des travaux de restauration.

6 bis, rue des Arènes - BP 9233 I
49023 ANGERS
02 41 39 48 98
paysdelaloire@fondation-patrimoine.org



Démarches administratives

État-civil

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès) ou du livret de famille. Pour toute demande d'actes, s'adresser à la Mairie du lieu d'établissement de l'acte ou sur www.service-public.fr.

Carte d'identité / Passeports

1- Faire une pré-demande en ligne. Pour cela, vous créez un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr; vous saisissez votre état-civil et votre adresse. Noter votre numéro de pré-demande.

2- Prendre rendez-vous dans une des mairies équipée de bornes biométriques (la plus proche = Saumur 02 41 83 30 76).

3- Rassembler vos pièces justificatives (ancienne carte ou acte de naissance de moins de 3 mois, ancien passeport, une photo d'identité, un justificatif de domicile, un timbre fiscal pour le passeport ...).

4- Se présenter au guichet de la mairie avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

5- Retirer votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Le passeport d'une personne majeure est valable 10 ans, celle d'un enfant mineur est valable 5 ans.

Voyage des mineurs à l'étranger

L'autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour un mineur qui voyage à l'étranger sans ses parents. Document en téléchargement sur www.service-public.fr

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune Français de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou sur www.service-public.fr) dans les 3 mois qui suivent son anniversaire. L'attestation délivrée par le Maire est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans). Présenter une pièce d'identité et le

livret de famille. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Il permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Élections

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. L'inscription se fait en Mairie ou sur www.service-public.fr avant le 31 décembre pour pouvoir voter à partir du 1^{er} mars de l'année suivante. Présenter une pièce d'identité récente (valable ou périmée depuis moins d'un an) et un justificatif de domicile.

Feux

Les déchets végétaux secs issus d'une production personnelle sans intervention d'une entreprise d'espaces verts ou d'un paysagiste peuvent être brûlés en dehors des zones urbaines et à une distance supérieure à 30 m de toute habitation ou construction ainsi que des routes et lignes aérienne d'électricité et de téléphone.

01/01 au 15/02 : de 11h à 15h30

01/05 au 31/05 : de 10h à 16h30

16/10 au 30/11 : 10h à 16h30

01/12 au 31/12 : 11h à 15h30

En dehors de ces périodes, le brûlage des végétaux est interdit.

Chiens

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. La détention d'un chien pouvant être dangereux nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions. Le propriétaire doit demander un permis de détention à la mairie de son domicile.



Nouvel animal de compagnie (NAC)

La détention d'un NAC n'est soumise à aucune autorisation si l'animal appartient à la liste des animaux domestiques. Une liste définit les animaux dont la détention est soumise à une autorisation préalable. C'est le cas, par exemple, de certains carnivores (hermine, belette, chien de prairie, loutre, etc...), certains oiseaux (colombe, perruche, moineau, etc...), certaines tortues.

Cartes grises

Avant de circuler sur la voie publique, tous les véhicules terrestres à moteur (voitures, 2 roues et scooters, moto, quad...) doivent être immatriculés. Vous pouvez mandater un professionnel agréé qui fera la démarche pour vous ou faire cette démarche sur www.ants.gouv.fr dans le mois qui suit l'acquisition.

Ouvrages de prélèvement d'eau (puits ou forages)

Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins domestiques doit déclarer cet ouvrage en mairie.

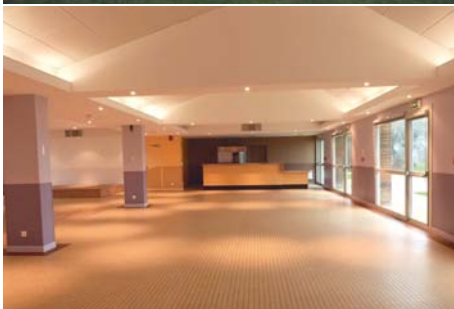
Mes démarches en ligne

Pour simplifier et personnaliser votre relation avec l'administration, vous pouvez utiliser le service des démarches en ligne www.service-public.fr.

Une réalisation rapide et un suivi facile de vos démarches :

- accédez à toutes vos démarches administratives en ligne,
- visualisez facilement l'état d'avancement de vos démarches,
- dialoguez avec les organismes publics avec lesquels vous êtes en contact.

Le Foyer socio-culturel



Tarifs applicables au 01/01/2018

Location pour les habitants de la commune	Été	Hiver
Le vin d'honneur, conférence	40 €	40 €
La demi-journée	95 €	130 €
La journée	140 €	165 €
Les deux jours	210 €	245 €
Location pour les habitants hors commune	Été	Hiver
Le vin d'honneur, conférence	80 €	80 €
La demi-journée	140 €	170 €
La journée	190 €	235 €
Les deux jours	285 €	350 €
Divers		
Heure de ménage	20 €	
Tables (compris dans la location du foyer)	1 €	
Chaises (compris dans la location du foyer)	1,05 € (par lot de 5)	
Verre	0,10 €	

Ordures ménagères et déchetteries

Ordures ménagères

Le ramassage a lieu une fois par semaine, le lundi matin. Prévoir la sortie des bacs la veille. La collecte se fait uniquement en bac, qui ne doivent contenir que des ordures ménagères. Pour les lundis fériés, la collecte est reportée au mercredi.

Végétaux, gravats, objets encombrants

Ayez le réflexe déchetteries, pour les grands cartons, les encombrants, les déchets dangereux et électriques, ainsi que pour les papiers, le verre et les emballages en grandes quantités.

Déchetterie de Bellevue

⇒ Saint Lambert-des-Levées

Déchetterie du Clos Bonnet

⇒ Saumur

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- le dimanche de 9h30 à 12h (Bellevue uniquement)
- fermées les jours fériés.

Triez vos déchets

Des points d'apport volontaires sont à votre disposition pour vos emballages, papiers et verre.

⇒ Avenue de la Loire

⇒ Rue du Moulin de la Tranchée

Tout dépôt à l'extérieur des conteneurs est strictement interdit. Pour vous aider dans votre tri, n'hésitez pas à demander le "Petit guide déchet" et le sac de collecte en Mairie.

Compostage

Chaque foyer de Saumur Val de Loire peut acquérir un composteur moyennant une participation financière variable en fonction du conteneur retenu (600 l bois, 300 l plastique).

Ayez le réflexe réduction : compostage, broyage, gobelets réutilisables, réemploi, co-réparation...



Contactez Saumur Agglopropreté
201, boulevard Jean Moulin
49400 SAUMUR
02 41 50 44 67
www.agglopropre49.fr

Déjections canines



Merci de faire preuve d'un peu de civisme pour remédier à ce fléau, et que chacun prenne ses responsabilités. Des clinettes sont à votre disposition en Mairie et des sacs sont à votre disposition dans les distributeurs installés Esplanade du foyer, parking de l'Arceau et chemin du Coteau.

Les associations de Montsoreau

ADMR les Tuffeaux

110, rue des Prés - SAUMUR
02 41 52 99 65

Art et Découverte

Guy PIERRE
4, rue de la Fontaine
MONTSOIREAU
02 41 53 79 24

Association des Parents d'Élèves

Olivier RIQUET
3, rue des Moulins
MONTSOIREAU
02 41 52 14 40

Association Familles Rurales Loire et Coteau

Alain BOREL
24, place des Diligences
MONTSOIREAU
02 41 51 99 18

Club d'Aviron

Cécile REGNIER
13, rue de la Rompure
SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES
02 41 67 44 62

Club de Motonautisme

Daniel MONNEAU
30, route de Compostelle
CANDES-SAINT-MARTIN
02 47 95 87 71

Club de Planche à Voile

Alain FORÊT
8, rue de la Grande Dîme
VARENNES-SUR-LOIRE
02 41 51 70 64

Club de Tennis

Sylvie MORISSEAU
15, rés. de la Dame de Montsoreau
MONTSOIREAU
02 41 51 74 09

La Concorde - Comité des Fêtes

Thierry ROI
4, rue Jehanne d'Arc
MONTSOIREAU
02 41 38 11 11

Entente Communale Sportive Fontevraud-Montsoreau

Denis ALIX
30, cité de la Lizandière
FONTEVRAUD-L'ABBAYE
06 61 76 07 50

Groupe de Défense contre les organismes nuisibles de Montsoreau

Sébastien GALLÉ
9, quai Philippe de Commines
MONTSOIREAU
06 08 00 07 18

Ligériana Musicale

Jean-Paul BONDIN
13, place des Diligences
MONTSOIREAU
02 41 38 15 77

Sauvegarde de Montsoreau

Éric SCHAEFER
32, rue Jehanne d'Arc
MONTSOIREAU
06 73 99 77 43



Société de chasse Turquant-Montsoreau

Danièle RIDEAU
8, rue des Martyrs
TURQUANT
02 41 38 06 01

Société l'Union

Jacky MARCHAND
49, rue du Moulin de la Tranchée
MONTSOIREAU
02 41 38 16 58

Union des Anciens Élèves de l'École de Montsoreau

Martine BLAIN
1, rue du Moulin de la Tranchée
MONTSOIREAU
02 41 51 74 60

Yoga Bien-être et détente

Sylvie MORISSEAU
15, rés. de la Dame de Montsoreau
MONTSOIREAU
02 41 51 74 09

Téléphones utiles - Administrations et services

Mairie

24, place des Diligences - MONTSOIREAU
02 41 51 70 15
www.ville-montsoreau.fr

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

7, rue Jehanne d'Arc - MONTSOIREAU
02 41 53 66 00
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

11-13, rue du Maréchal Leclerc
SAUMUR
02 41 40 45 50 - www.saumurvaldeloire.fr

Gendarmerie

Allée des Merisiers
FONTEVRAUD-L'ABBAYE
17 ou 02 41 51 71 03

Agglobus

28, place de la Gare de l'État - SAUMUR
02 41 51 11 87 - www.agglobus.fr

Maison des Solidarités

25 bis, rue Seigneur - SAUMUR
02 41 53 02 30
www.solidarites.maine-et-loire.fr

Coordination Autonomie

165, rue Antoine Parmentier
SAUMUR
02 41 51 47 50

Conciliateurs de justice

Permanences : Mairie de Bagneux
02 41 40 23 70

ENEDIS (ex E.R.D.F.)

Sécurité - dépannage
09 72 67 50 49 - www.enedis.fr

Espace Info Énergie

02 41 20 41 20
www.info-energie-paysdelaloire.fr

France Alzheimer

0800 97 20 97
www.francealzheimer.org

Maison de l'Emploi Saumur Loire Vallées d'Anjou

02 41 40 45 57
www.maisondelemploi-slva.com

Mission locale du Saumurois

02 41 38 23 45
www.mission-locale-du-saumurois.fr

Office de Tourisme

15, avenue de la Loire - MONTSOIREAU
02 41 51 70 22
www.saumur-tourisme.com

Pôle Emploi

660, rue du Chemin Vert - SAUMUR
39 49 - www.pole-emploi.fr

Portage de repas à domicile

ASSAD Bourgueil - 02 47 97 73 45
www.assad-bourgueil37.fr

Saur (assainissement)

71, avenue des Maraîchers - SAUMUR
02 44 71 05 50 - www.saurclient.fr

Saumur Agglopropreté

201, boulevard Jean Moulin - SAUMUR
02 41 50 44 67 - www.agglopropre49.fr

S.O.S. Amitié

02 41 86 98 98 - www.sos-amitie.com

Service de Soins Infirmiers à Domicile

02 41 83 85 65

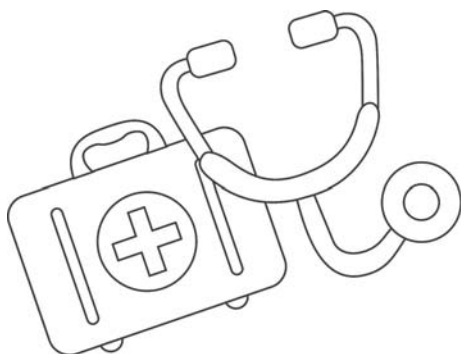
Télé-assistance des personnes

(Présence verte)
0297465123-www.presenceverte.fr

Véolia (eau potable)

ZA des Sabotiers - Route de Doué-la-Fontaine - GENNES
09 69 32 35 29
www.service-client.veoliaeau.fr

Téléphones utiles - Services médicaux



Ambulances

Ambulances Saumuroises
Zone artisanale Prée Bertain - VARENNES-SUR-LOIRE
02 41 51 78 78

Infirmier(ère)s

Cabinet infirmier
9, rue de la Bate - TURQUANT
02 41 51 32 61

M. N'Guyen

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
02 41 38 17 13

M. Sawadogo

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
06 12 69 39 90

Masseur-Kiné

M. Catin

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
3, rue de la Socraie - FONTEVRAUD-L'ABBAYE
02 41 51 78 65

Médecins

Docteur Nalin

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
02 41 51 72 14

Docteur Rodriguez

59, avenue Rochechouart - FONTEVRAUD-L'ABBAYE
02 41 51 71 09

Docteur Tardy

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
02 41 67 54 04

Orthophonistes

Mme Bateau

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
06 01 74 73 26

Mme Seurat

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
06 59 47 44 83

Pédicure-Podologue

Mme Annereau-Guédon

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
02 41 67 59 85

Pharmacies

Pharmacie Bourgeois

55, avenue Rochechouart - FONTEVRAUD-L'ABBAYE
02 41 51 71 13

Pharmacie de la Loire

18, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
02 41 51 72 28

Psychiatres

Docteur Benfardjallah

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
06 44 93 73 05

Docteur Lebreuilly-Paillard

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE
02 49 19 01 29

URGENCES MÉDICALES

Retrouvez, ci-dessous, l'organisation des Urgences médicales en Maine-et-Loire.

Le soir : de 19h à 8h le lendemain matin,

Le week-end : à partir de samedi midi au lundi 18h.

Vous devrez en cas d'urgence non vitale appeler uniquement le centre départemental de régulation des appels de la médecine générale au numéro suivant : **02 41 33 16 33**.

Vous aurez alors contact avec un médecin généraliste régulateur qui pourra :

- soit vous donner des conseils simples,
- soit envoyer chez vous l'ambulance, les pompiers ou le SAMU pour les cas graves,
- soit vous mettre en relation directement avec le médecin généraliste de garde présent à côté de l'entrée des Urgences de Saumur.

Nous rappelons que l'appel au centre 15 (SAMU) est strictement réservé aux urgences majeures et vitales et qu'il est prioritaire de ne pas occuper la ligne téléphonique injustement.



Téléphones utiles - Commerces

Alimentation

Vivéco

12, place du Mail - 02 41 51 45 17

Antiquités / Galeries d'Art

Alan Reuilliez

3, quai Ph. de Commines - 06 73 89 80 42

Anges et Démons

2, rue Jehanne d'Arc - 06 03 56 09 26

Comptoir des Isles

9, rue des Abbesses - 02 41 38 18 39

Y. Lafourcade

22, Haute Rue - 02 41 50 72 12

Le 2

2, place du Mail - 09 51 13 66 47

Bar / Brasserie

Le Lion d'Or

1, place du Mail - 02 41 51 70 12

Le Mail - PMU

13, place du Mail - 02 41 51 73 29

Le P'tit Bar

3, place du Mail - 02 41 51 72 45

Boucherie / Charcuterie / Traiteur

Boucherie les Bateliers

8, place du Mail - 02 41 51 70 37

SARL Branchereau

31, avenue de la Loire - 02 41 51 70 02

Boulangerie / Pâtisserie

Boulangerie-Pâtisserie Besnard

5, avenue de la Loire - 02 41 51 73 32

Cavistes / Viticulteurs

Cave de la Motte

3, rue des Abbesses - 02 41 51 29 87

Domaine des Ditonniers

17, quai Ph. de Commines - 02 41 38 16 55

Domaine de la Paleine

4, rue du Port au Vin - 02 41 38 39 51

Domaine de la Perruche

29, rue de la Maumenière - 02 41 51 73 36

Marché des Vins de Loire

Chemin des Caves - 06 60 65 64 05



Coiffure / Bien-être / Spa

Le Salon

5, rue de l'Église - 02 41 38 14 14

Sent-Bon Spa

9, avenue de la Loire - 02 41 50 18 21

Garage automobile

Agence Lardier (Agence Renault)

37, avenue de la Loire - 02 41 51 70 32

Taxi

ABS Taxi Foucher

06 07 79 79 33

Téléphones utiles - Artisanat / Professions agricoles

Artisanat d'art

Flocom

17, rue Jehanne d'Arc - 06 64 46 75 89

La Ringlette

3, avenue de la Loire - 06 05 15 12 71

Taille de pierre / Maçonnerie

Beutier Frères

Avenue de la Loire

02 41 67 32 17 / 02 41 67 41 95

Champignons / Mycélium

Compost'elle

Avenue de la Loire - 06 31 45 24 16

Le Saut aux Loups

Avenue de la Loire - 02 41 51 70 30

Pommes et poires bio

J.M. Lemoine

Rue de la Bonnardière - 02 41 51 49 91

Pommes / asperges / sapins

Val'Anjou

Avenue de la Loire -
02 41 51 70 35



Les commerçants abonnés du marché hebdomadaire

Tous les dimanches matin de 9h à
13h sur la Place du Mail

Bijoux

Ghislaine Chezeaux

Les Basses Rivières - VIVY

Champignons

Compost'elle

Avenue de la Loire - MONTSOREAU

Charcuterie / Traiteur / Volailles

Lysiane Bozec

10, rue de Claunay - MESSEMÉ

SARL Branchereau

31, avenue de la Loire - MONTSOREAU

SAS Poule & Rôti

1 bis, chemin de la Gravelle - SEUILLY

Fromages

Hugues Bocahut

Closneau - MOZÉ-SUR-LOUET

Fromagerie du Haut Crué

Le Haut Crué - SAINT-MARÇOLLES

Fruits / Légumes

Jérôme Baron

2, rue Piageau - VARENNES-SUR-LOIRE

Mickaël Beaujon

Russé - ALLONNES

Yoann Frescheville

La Croix du Chaux - ALLONNES

Gwénaëlle Soriano

Boire des Planches - ST MARTIN-DE-LA-PLACE

Fruits secs / Olives

Yann Perrochon

235, rue F.Vest - LES PONTS-DE-CÉ

Fleurs / Plantes

Yoann Gaudin

7, rte de la Croix de Mission -
CIZAY-LA-MADELEINE

Miel

Betty Crha

18, rue de la Croix Rouge - GIZEUX

Poissons / Fruits de mer

SARL Common et fils

Le Haut Bessac - NEUILLÉ

Philippe Rousselot

12, rue de la Sablière - LA TREMBLADE

et... le tourisme



Camping

*L'Isle Verte*****

Avenue de la Loire - 02 41 51 76 60

Chambres d'hôtes

La Fauvette (toute cabanée)

Quais de la Loire - 06 08 93 85 61

La Forge - Mme Glickman

2, rue Jehanne d'Arc - 02 41 52 35 47

Gîtes de Loire - Juliette

18, quai Al. Dumas - 02 41 51 75 70

Mme Francheteau

10, quai Al. Dumas - 02 41 38 62 78

Mme Ménagé

31, rue du Port - 02 41 51 49 65

Gîtes flottants

La Rêveuse et l'Étoile qui rit

Quais de la Loire - 06 21 51 82 81

Hôtels

*Le Bussy****

4, rue Jehanne d'Arc - 02 41 38 11 11

*La Marine de Loire*****

9, avenue de la Loire - 02 41 50 18 21

Meublés de tourisme

Domaine de Chaumont

Chaumont - 06 50 80 69 39

Le Domaine du Parc

2/4, rue des Moulins - 02 41 38 82 28

Douceur de Loire

12, rue Françoise de Maridor
06 32 16 24 13

Gîtes de Loire

18, quai Alexandre Dumas
02 41 51 75 70

La Grande Maison

9, avenue de la Loire - 02 41 50 18 21

Léa et Léon

12, rue de l'Église - 06 79 13 19 09

J. Lhommedé

19, rue de la Maladrerie
02 41 38 67 57

Le Logis des Abbesses

4, rue André Obey - 06 13 08 13 68

M. Louault

1, place des Dames de Tourzel
02 41 67 25 77

La Maison Haute

1, Haute Rue - 06 81 60 56 52

Le Moulin de la Perruche

15, rue des Moulins - 02 41 38 59 61

Les Orchidées

14, quai Philippe de Commines
02 41 40 10 90

La Petite Maison Bleue

20, Haute Rue - 02 41 50 72 12

G. Robin

3, ruelle Marie de Chateaubriand
06 08 28 27 45

Restaurants

Péniche Aigue-Marine

Quai Alexandre Dumas
02 41 38 12 52

L'Amarante et la Belle Adèle

Quais de la Loire - 02 47 95 80 85

La Cave du Saut aux Loups

Avenue de la Loire - 02 41 51 70 30

La Dentellière

15, quai Philippe de Commines
02 41 52 41 68

Diane de Méridor

12, quai Philippe de Commines
02 41 51 71 76

Fleur de Sel

4, quai Philippe de Commines
02 41 40 82 99

Jean 2

Passage du Marquis de Geoffre
02 41 67 12 60

Le Lion d'Or

1, place du Mail
02 41 51 70 12

Le Mail

13, place du Mail - 02 41 51 73 29

Le Montsorelli

5, rue Jehanne d'Arc - 02 41 51 70 18

Le 2

2, place du Mail - 09 51 13 66 47

Le P'tit Bar

3, place du Mail - 02 41 51 72 45

Sites touristiques

L'Amarante et la Belle Adèle

Quais de la Loire - 02 47 95 80 85

Loire Vins Aventure

Quais de la Loire - 06 21 51 82 81

Champignonnière du Saut aux Loups

Avenue de la Loire - 02 41 51 70 30

Château de Montsoreau

Passage du Marquis de Geoffre
02 41 67 12 60

Maison du Parc

15, avenue de la Loire
02 41 38 38 88

Marché des Vins de Loire

Chemin des Caves - 06 60 65 64 05



Directeur de la publication : Gérard PERSIN, Maire.

Réalisation : Commission Communication.

Couverture : FTC Communication

Pages intérieures : Mairie de Montsoreau

Impression : ImprimerieFLYER.com

Edité en 500 exemplaires.

Janvier

- 07 : Circul'livre
- 14 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 27 : Conférence « Les mégalithes ligériens »

Février

- Challenge des invités
- 04 : Circul'livre
- 11 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 23 : Conférence « Les volcans »
- 24 : Repas dansant

Du 1^{er} mars au 17 juin : Exposition « La forêt interactive »

Mars

- Challenge des invités
- 04 : Circul'livre
- 11 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 23 : Conférence « 1000 ans d'histoire sous les pavés de la Place St Pierre à Saumur »
- 23 : Concours de belote de printemps
- 29 : La Grande Lessive ©

Avril

- Challenge des invités
- 01 : Circul'livre
- 08 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 14 : Journée citoyenne
- 21 : Repas fruits de mer & soirée dansante
- 27 : Conférence « La participation des ligériens des Arts et Métiers aux exploits de la mer »

Mai

- Challenge des couples
- 06 : Circul'livre
- 08 : Fête commémorative de la Victoire 1945
- 13 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 18 : Sortie à la Chabotterie (Vendée)

Juin

- Challenge des couples
- 03 : Circul'livre
- 08 : Sortie à Tours
- 10 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 22 : Fête de la Saint Jean

Du 6 juillet au 4 novembre :
Création artistique de l'atelier Lucie Lom

Juillet

- Challenge des couples
- 01 : Circul'livre
- 08 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 11/18/25 : Les mercredis de Montsoreau
- 13 : Fête nationale : retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire
- 20 : Trio piano, violoncelle, violon - Musique romantique
- 27 : Piano et clarinette - œuvres des 19^e et 20^e siècles

Août

- 1/8/15 : Les mercredis de Montsoreau
- 03 : Mario Raskin et son trio - œuvres du baroque
- 05 : Circul'livre
- 10 : Voyage passion sacrée et profane sur les bords de la Volga et de la Néva - Choeur russe
- 12 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 17 : Ensemble de musique traditionnelle celte - Voyage musical sur les terres d'Irlande

Septembre

- Challenge du tonneau
- 02 : Rando marche/VTT
- 02 : Circul'livre
- 09 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 14 : Sortie à Richelieu et Champigny-sur-Veude.

Octobre

- Challenge du tonneau
- 07 : Circul'livre
- 14 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 19 : Conférence
- 27 : Journée citoyenne

Novembre

- Challenge du tonneau
- 04 : Circul'livre
- 11 : Commémoration Armistice 1918
- 11 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 16 : Conférence « Duplessis-Mornay, Pape des Huguenots, le réconciliateur »
- 17/18 : Rencontres vigneronnes et gastronomiques
- 24/25 : Concours au rond

Décembre

- 02 : Circul'livre
- 09 : Les Puces de Montsoreau & le Plus des Puces
- 14 : Concours de belote d'automne

